

# "L'Écho Québriacois"



Janvier 2014

Bulletin d'informations communales - N°24

quebriac.fr



Rétrospective 2013 pour les petits et les grands.



**PLOMBERIE**  
**Quéré**

INSTALLATIONS SANITAIRES - DÉPANNAGE  
Neuf & Rénovation

La Vectais, 35190 Québriac  
02 99 45 54 02 - 06 69 47 61 61

S.A.R.L. **ROUAULT** Père & Fils

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIER  
ACHAT & VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

CHÊNE - HÊTRE - HÉTRÉ - L'IMBROISON TOUTE L'ANNÉE



22, rue Docmaël - 35190 TREVERIEN  
Tél. 02 99 45 60 67 - Fax 02 99 45 62 46 - Port. : 06 75 50 41 46

**Jean-Marc CONFLANT**

**Broyage d'herbes**  
Accotements, talus, fossés  
Plantations et grands espaces

**Espaces Verts**  
Entretien et création  
Tonte petits et grands espaces

**Launay - 35190 QUEBRIAC**  
**02 99 45 25 58 - 06 80 67 13 86**

**KABUKI SPA**  
& Institut



- Soins visages
- Gommages
- Enveloppement
- Modelages Kabuki
- Massages traditionnels
- Manucure
- Maquillage
- Epilations
- Soins pour enfants
- Abonnements
- Chèques cadeaux
- Entrée à l'espace bien-être (piscine/hammam)

Venez découvrir le bien-être à l'état pur !

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 19h  
Jeudi (nocturne) : 9h30 - 21h  
Samedi : 9h30 - 18h

Trémagouët, 35190 QUEBRIAC  
02 99 39 88 42 contact@kabuki-spa.fr



**HP énergétique**


Plombiers Chauffagistes bois / solaire

Chaudières Bois  
Solaire thermique / photovoltaïque  
Plomberie générale  
VMC double flux

La haute performance, l'éthique en plus!

QUÉBRIAC ● Tél/Fax: 0299 13 28 94 ● www.hpenergetik.fr

**Lebreton**  
Electricité Générale



Z.A. ROLIN  
35190 QUEBRIAC  
02.99.68.06.74  
06.62.50.26.95  
contact@lebreton-electricite.fr

www.lebreton-electricite.fr

**Jean-Luc CLOLUS**

Le Savoir-faire depuis 3 générations



Couverture  
Zinguerie  
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC ☎ 02 99 68 01 17

**ad** **GARAGE ROBERT ET BOLIVAL**

Vente V.N./V.O. toutes marques  
Réparations toutes marques

du lundi au vendredi  
8h15 - 12h30  
14h - 19h

Z.A. ROLIN - 35190 QUEBRIAC  
Tél. 02 99 68 08 75

## SOMMAIRE

	Le mot du maire.....3
	Vie communale.....4-11 Elections municipales et communautaires Carte nationale d'identité Nouveau permis de conduire Téléthon Les fruits, une richesse patrimoniale bretonne Art et style coiffure Québriacois d'honneur Ma ruche Maîtriser sa consommation d'eau Les Québriacois dans les guerres coloniales Rencontre avec d'anciens combattants
	Les séances du Conseil Municipal.....12-17 Bâtiments et biens communaux Voirie et réseaux Administration Urbanisme Affaires scolaires Finances Tarifs communaux 2014 Personnel communal Intercommunalité
	État civil.....17
	Une page d'histoire.....18-21 L'Église Saint-Pierre et Saint-Paul
	Communauté de Communes...22-28 Habitat Services à la population Économie Culture Environnement Maison des services SMICTOM CCBR Tambour du SIM
	Vie sociale.....29-30 Vaccination CCAS de Québriac
	Vie Associative.....21-38 Badaboum La 9 <sup>e</sup> semaine de l'enfance a fait le plein Les Touch'à Tout Le Cercle d'Ille-et-Rance Comité des fêtes du Grand Bois Crèche de Québriac Halte garderie Launay Épine Fort Ensemble contre la Muco Queb'Rando Étoile sportive Québriacoise Club Cerf-volant Québriquad ACPG-CATM-TOE Le club du 3 <sup>e</sup> âge
	Renseignements utiles.....39

## Le Mot du Maire



### Quelle année 2013!

Une grande mobilisation de nos forces locales :


- Bouclage du projet d'habitat adapté au Courtil Jamet avec la présentation du dossier auprès du Conseil Général. Nous sommes fiers d'avoir fini 1<sup>ers</sup> sur 12 projets; nous aurons donc le financement d'1/2 poste, plus les aides déjà prévues (Bretagne Romantique, Fondation MACIF, CARSAT...). Nous entrons maintenant dans la phase « construction » et « promotion ». Vivement 2015!
- Grande exposition les 10, 11 et 12 novembre sur les « Québriacois dans les Guerres Coloniales », dans la continuité des 2 expos sur 14-18 et 39-45. Elle a été managée par la commission animation, des « engagés volontaires » (merci Erwan), et une motivation très forte de l'association des Anciens Combattants.
- Lancement du grand chantier de rénovation du clocher de l'église. Les travaux déborderont largement sur 2014. Vous trouverez dans cet écho le dépliant de souscription pour le financement des travaux. Il n'est pas nécessaire de donner beaucoup. Pour que cette action ait un sens, il faut surtout qu'il y ait « beaucoup » de Québriacois (et d'ailleurs) à participer!

Fin de mandat aussi, c'est la période des remerciements. Merci à toutes les forces vives de la commune : élus, agents, acteurs associatifs, économiques, bénévoles de partout, qui font que Québriac est ce qu'elle est. Merci pour la confiance qui nous a été faite.

Enfin, je vous offre à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014.

*Le Maire,  
Armand Châteaugiron.*

MAIRIE  
5, rue de la Liberté  
35190 QUÉBRIAC  
02 99 68 03 52  
mairie@quebriac.fr  
www.quebriac.fr

Directeur de publication :  
Armand Châteaugiron  
Impression : Imp. atimco  IMPRIM'VERT



## Élections municipales et communautaires des dimanches 23 et 30 mars 2014

### > Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

**En même temps, vous élierez pour la première fois les conseillers communautaires.** Ils représentent notre commune au sein de la Communauté de Communes Bretagne Romantique dont la commune est membre. **Vous élierez donc également 3 conseillers communautaires.** Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

**Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.**

### > Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

**Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.**

### > Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

### > Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.** La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

### > Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections.

## Voter : un geste citoyen

### > Ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter ;
2. Déclaration de candidature obligatoire ;
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate ;
4. Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin ;
5. Élection des conseillers communautaires.



## LISTE DES PIÈCES D'IDENTITÉ EXIGÉES DES ÉLECTEURS AU MOMENT DU VOTE

### Code électoral - Article R. 60

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité.

### Arrêté du 12 décembre 2013

**Article 1<sup>er</sup>** - Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;

14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

**Article 2** - Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1<sup>er</sup>.



**LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES NON MUNIS DE L'UNE DES PIÈCES INDICUÉES  
CI-DESSUS NE SERONT PAS ADMIS A PRENDRE PART AU SCRUTIN**

**DATE élections européennes :  
25 mai 2014**





# 10+5<sup>S</sup> ans



## ■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

*L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie**

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>



# Nouveau permis de conduire sécurisé

16 septembre 2013 unifié, sécurisé, pratique et renouvelable, format « carte de crédit »

## Un titre unifié au niveau européen

Depuis le 19 janvier 2013, les droits à conduire (catégories) et le modèle du permis de conduire sont harmonisés au sein de toute l'Union européenne. Des nouvelles catégories de permis de conduire sont créées, comme un permis AM pour conduire les deux-roues de moins de 50 cm<sup>3</sup>.

## Un titre sécurisé et plus pratique

Le nouveau permis de conduire, plastifié, est de la taille d'une carte de crédit. Il contient une puce électronique et une bande MRZ qui permettront de mieux lutter contre la fraude. Il est délivré à partir du 16 septembre 2013.

## Des avantages pour les usagers

### Moins de déplacements en préfecture

Selon les cas, les usagers n'ont pas à se déplacer au guichet de la préfecture ou de la sous-préfecture pour retirer leur titre de conduite. Les permis sont envoyés directement au domicile des titulaires. Avant la fin 2013, le code de consultation des points sur le téléservice Télépoints : <https://tele7.interieur.gouv.fr> sera joint à l'envoi du permis de conduire.

### Moins de démarches à faire

Lorsqu'un candidat réussit son examen de permis de conduire, il n'a pas à se déplacer en préfecture. Son permis est édité automatiquement et envoyé à son domicile.

### Un permis de conduire reconnu dans toute l'Europe

Comme les catégories sont identiques et que les modèles de permis sont similaires, le permis de conduire français est reconnu dans toute l'Europe, facilitant ainsi la circulation.

### Un titre renouvelable valable 15 ans

Concernant le renouvellement périodique de tous les titres, la France a choisi la période de validité maximale du titre, la plus favorable aux usagers, soit 15 ans pour les catégories A et B. Les permis de conduire des catégories dites « lourdes » (C et D) ou soumises à un avis médical doivent être renouvelés tous les 5 ans.

C'est un simple renouvellement administratif, sans visite médicale ou examen pratique (à l'exception des situations particulières prévues par le Code de la route). Il permet de mettre à jour l'adresse de l'utilisateur et sa photographie d'identité.

### Quelles sont les informations contenues dans la puce ?

Elle contient les seules et uniques informations visibles sur le titre : état civil du conducteur, photographie, date de délivrance et le numéro du

titre, catégories obtenues, éventuelles restrictions au droit à conduire (port de lunettes, aménagement de véhicule...).

La puce ne contient pas d'empreintes digitales, ni le capital des points, ni l'historique des PV.

### Est-ce que tous les permis doivent être changés le 16 septembre 2013 ?

NON. Les permis roses cartonnés restent valables jusqu'au 19 janvier 2033.

### Faut-il aller chercher un nouveau permis en préfecture ?

NON. Seuls les nouveaux conducteurs ou les personnes souhaitant une nouvelle catégorie reçoivent un nouveau permis ; les professionnels qui renouvellent leur permis de conduire ou les personnes ayant déclaré une perte ou un vol également.

### Quand le nouveau permis de conduire remplacera-t-il les permis roses ?

Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Ces 38 millions de titres de permis de conduire seront remplacés progressivement par des nouveaux permis au format « carte de crédit » à partir de 2015. Les titulaires de permis de conduire seront informés par leur préfecture des modalités d'échange le moment venu.

Les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité, en 2014.

### Est-ce que le permis à points existe toujours ?

Le principe du permis à points n'est pas remis en cause.

Le code de consultation des points peut être obtenu auprès de la préfecture. Il permet de consulter le solde de ses points sur le téléservice Télépoints : <https://tele7.interieur.gouv.fr> Avant fin 2013, il sera envoyé avec le nouveau permis de conduire.

**INUTILE DE VOUS DÉPLACER** pour demander un nouveau permis de conduire.

Si votre permis a été délivré avant le 19 janvier 2013, il est valide jusqu'au 19 janvier 2033.

Plus d'informations sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) rubrique démarches/permis de conduire



## Théléthon 2013

Les 6 et 7 décembre ont eu lieu le Téléthon sur les communes de la Chapelle-aux-Filtzméens et Québriac.

Diverses activités étaient proposées durant ces 24 heures (randonnées pédestre, match de foot, découverte de la chasse et la nature, fest-noz, apéro zique, soirée dansante, jeux de cartes, de ballons, course à pied...) ainsi que nos deux traditionnels fils rouges : coupe de bois à l'ancienne et ramonage. Comme à l'accoutumé les deux fils rouges ont remporté un énorme succès.



Les activités du vendredi soir ont connu un succès mitigé par rapport aux autres années.

Le match de football organisé entre les habitants de la Chapelle et Québriac s'est terminé par la victoire de la chapelle 6 buts à 3.

La ballade découverte de la chasse et de la nature a permis à une trentaine de personnes et une vingtaine de chasseurs d'échanger sur une passion méconnue dans une ambiance très conviviale.



Grâce à vous tous, nous allons remettre à l'AFM Téléthon 4 651,11 € auquel nous ajouterons les bénéfiques du repas du Téléthon qui se déroulera le 22 février prochain à la salle polyvalente de la Chapelle aux Filtzméens.



Nous remercions toutes les associations et bénévoles qui durant ces 24 heures ont apportés leurs aides. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

*François et Patricia.*

## Les fruits, une richesse patrimoniale bretonne

Initié en 2009 par l'association Les Mordus de la Pomme, le Pôle Fruitier de Bretagne a été créé fin 2011. Le projet, porté par la C.O.D.I. (Communauté de Communes de Dinan), est financé par la Région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association Cœur Emeraude (porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude).

Le Pôle Fruitier de Bretagne a 4 missions essentielles :

- l'inventaire des variétés fruitières patrimoniales ;
- la conservation des variétés patrimoniales
- l'étude des caractéristiques des variétés
- la valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes

Le Pôle Fruitier de Bretagne œuvre aujourd'hui sur l'ensemble de la Région Bretagne et a pour vocation à fédérer les acteurs bretons de la filière fruitière (associations, professionnels, laboratoires...) et de sensibiliser le grand public à la richesse fruitière bretonne et à la disparition des vergers.

Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger.



Présents dans les haies, ils ont parfois disparu lors des remembrements. Beaucoup de vergers ont également disparu avec l'urbanisation.

La diversité fruitière bretonne, estimée à 6 000 variétés, représente un potentiel important dans la réponse aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, résistance aux maladies...) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : prévenez-nous ! Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

**Renseignements :** Guillaume Lepetit  
Pôle Fruitier de Bretagne - Maison de la Rance  
Quai Talard - Port de Dinan - 22100 Lanvallay  
02 96 87 73 42 - [www.polefruitierbretagne.fr](http://www.polefruitierbretagne.fr)





## Art et style coiffure nouvellement installé



Fabiola a repris le salon de coiffure à la Nouasse. Forte de vingt années d'expérience, notamment dans un grand salon rennais, mais aussi à la campagne à Hédé, elle a saisi l'opportunité de reprendre le salon à Québriac.

**Le salon, coiffure mixte**, est ouvert, avec ou sans rendez-vous :

- le lundi de 14 h à 18 h 30 ;
- du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 ;
- le vendredi de 9 h à 20 h ;
- le samedi de 8 h à 13 h.

Téléphone : 02 99 54 02 94.

## Québriacais d'honneur Noces d'Or



Ils se sont dit « oui » il y a 50 ans, la mairie a changé, le maire aussi, mais l'émotion était toujours là.

Au nom de tous ceux qui vous entourent en ce moment, et au nom du conseil municipal, nous vous adressons nos plus sincères félicitations.



*Marie et Robert Cobac : le 3 août 2013.*



*Madeleine et Joseph Verger : le 17 août 2013.*



*Madeleine et André Roisain : le 9 novembre 2013.*



## Ma ruche : je la déclare !



La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe d'ailleurs pas, rendant depuis 2010 la déclaration des ruchers obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1<sup>re</sup> ruche.

### Comment déclarer ses ruches ?

Chaque apiculteur doit la faire une seule fois entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de chaque année, directement (dès la deuxième déclaration) par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>.

ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995\*01** (disponible sur le site internet <http://vosdroits>).

[service-public.fr/pme/R15642.xhtml](http://service-public.fr/pme/R15642.xhtml) ou sur demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment ; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

### Un geste citoyen et responsable

Vous avez des abeilles ? Alors déclarez vos ruches. Faites le tout de suite, sans attendre, sans remettre à demain. De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

## Maîtriser sa consommation d'eau : conseils pratiques

### DÉTECTEZ ET RÉPAREZ LES FUITES

#### > En cas de fuite : intervenez immédiatement

Les fuites sont la première cause de gaspillage. Elles sont faciles à détecter lorsqu'elles se produisent sur un robinet, une chasse d'eau, un ballon d'eau chaude, un joint défectueux. Réparez-les rapidement : elles coûtent cher.

Fuites	Volume perdu	Prix en euros*
Un robinet qui goutte	35 à 50 m <sup>3</sup> /an	de 94,50 à 135 €
Un filet d'eau sur la chasse d'eau	45 à 200 m <sup>3</sup> /an	de 121,5 à 540 €
Une fuite sur un joint	150 m <sup>3</sup> /an	405 €

\*sur la base d'un prix moyen de 2,70 euros/m<sup>3</sup>

#### > Détectez les fuites cachées à l'aide de votre compteur

- Fermez tous vos robinets et vérifiez qu'aucun appareil électro-ménager consommateur d'eau n'est en marche.
- Relevez les chiffres de votre compteur.
- Attendez 2 heures au minimum sans faire couler
- Relevez à nouveau votre compteur.

#### Si les chiffres sont identiques :

aucune consommation n'a été enregistrée. Votre réseau est bien étanche.

#### S'ils ont changé :

il y a probablement une fuite. N'hésitez pas à faire appel à un plombier si vous doutez de l'origine de la fuite ou si vous ne l'avez pas trouvée.



SAUR - Siège social : Atlantis  
1, avenue Eugène Freyssinet  
78280 Guyancourt  
[www.saur.com](http://www.saur.com)



## Les Québriacois dans les guerres coloniales

Les 10,11 et 12 novembre dernier ont eu lieu l'exposition ayant pour thème « Les Québriacois dans les guerres coloniales » relatant les guerres d'Indochine et d'Algérie-Tunisie-Maroc.

Ce projet clôt nos recherches entamées il y a six années concernant les hommes de notre commune ayant combattu durant les principaux conflits du vingtième siècle.

Avec l'aide de l'association des Anciens Combattants de Québriac qui s'est beaucoup investie dans notre projet, nous avons pu recueillir leurs témoignages parfois difficiles et partager des moments que nul n'oubliera.

Avec eux, nous avons réalisé une exposition qui a rencontré un beau succès avec près de 500 visiteurs et la visite des enfants des classes de CM1, CM2 de



l'école qui ont pu profiter de l'exposition et échanger avec les anciens combattants présents. Cet échange s'est ensuite poursuivi lors d'une rencontre à l'école, quelques jours plus tard, à travers des questions préparées par les enfants.

*Le groupe de travail.*



## Rencontre avec d'anciens combattants à l'école de Québriac

Le lundi 9 décembre 2013, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école de Québriac ont rencontré d'anciens combattants de la guerre d'Algérie. Les élèves avaient de nombreuses questions à leur poser.

Ce fut un échange très riche et émouvant. Les élèves en garderont de beaux souvenirs.





L'intégralité des séances du conseil est consultable en mairie mais aussi sur le site de la mairie : [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr)



## BATIMENTS et BIENS COMMUNAUX

### Rénovation du clocher de l'église : Attribution des marchés de travaux

Séance du 31 mai 2013

Dans le cadre de la restauration du clocher de l'église, Le Conseil Municipal approuve les propositions de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution des marchés de la manière suivante :

Intitulé du lot	Entreprises et Montant de base € HT	Options retenues	Montant Marchés € HT
Maçonnerie pierre de taille	Entreprise VILLEMAIN 83 612,88 €	-	83 612,88 €
Charpente	ATELIERS PERRAULT 89 968,96 €	-	89 968,96 €
Couverture ardoise	Entreprise HERIAU 127 591,94 €	-13 224,38 €	114 367,56 €
Beffroi paratonnerre	Entreprise MACE 16 052,31 €	3 867,64 €	19 919,95 €
Electricité	Entreprise LEBRETON 5 789,00 €	-	5 789,00 €

### Bail Rural Portier-Leloup

Séance du 31 mai 2013

Le 24/09/2012, un bail rural a été signé avec Monsieur Jérôme PORTIER pour la location de diverses parcelles de terre situées sur la commune de Québriac. Monsieur Jérôme LELOUP va intégrer prochainement le GAEC PORTIER, et demande à ce titre le transfert à son nom du bail conclu avec Monsieur Jérôme PORTIER.

Le Conseil Municipal, décide de mettre un terme au bail avec Monsieur Jérôme PORTIER et de mettre en location au profit de Monsieur Jérôme LELOUP les parcelles précédemment exploitées par Monsieur Jérôme PORTIER.

### Tornade du 15 décembre 2012 : encaissement chèque assurance GROUPAMA

Séance du 28 juin 2013

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la tornade survenue le 15 décembre 2012, l'assureur de la commune a transmis un chèque d'un montant de 112 363 euros à titre de première indemnité des dommages occasionnés à l'église et au mobilier urbain.

## VOIRIE et RÉSEAUX

### Lancement d'une maîtrise d'œuvre pour réalisation de travaux d'assainissement

Séance du 25 octobre 2013

En 2012-2013, la société SEEGT de Saint-Malo a réalisé une étude afin de dresser un état des lieux du fonctionnement du système d'assainissement collectif (réseau + station d'épuration) et d'examiner, au regard d'une part, de l'urbanisation d'une partie des zones prévues au PLU et d'autre part des normes de rejet, l'opportunité d'un raccordement au réseau de la commune de Tinténiac ou d'une augmentation de capacité de la station communale.

Les travaux à réaliser peuvent être classés en 3 volets :

- réhabilitation du réseau existant pour lutter contre des infiltrations localisées.
- amélioration et renforcement de capacité de la station d'épuration actuelle ou raccordement à la station de la commune de Tinténiac.
- extension du réseau d'assainissement collectif vers le village de « La Ville Hulin » avec modification du plan de zone d'assainissement non collectif.

Pour mener à bien ces projets, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une consultation pour une maîtrise d'œuvre.



# URBANISME

## Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur le bien suivants :

Séance du 31 mai 2013 : Terrain M. ROUAULT Michel - Rue de la Gromillais

Séance du 28 juin 2013 : PROPRIETE TG INVEST - Zone Artisanale de Rôlin

Séance du 28 juin 2013 : TERRAIN CC BRETAGNE ROMANTIQUE - Zone Artisanale de Rôlin

Séance du 25 octobre 2013 : PROPRIETE BOULLY - Le Grand Bois

## Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Séance du 28 juin 2013

Dans le cadre de la révision allégée du PLU et pour permettre l'implantation d'éoliennes dans une zone naturelle forestière le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'études à intervenir avec le Bureau d'études PRIGENT.

Le montant des honoraires pour l'ensemble de la mission est de 3 588 euros TTC.

## Approbation de la modification n°3 et de la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Séance du 25 octobre 2013

L'enquête publique portant sur la modification

La modification du PLU porte sur les points suivants :

- évolution d'un secteur UL en un secteur 1AU à vocation d'habitat avec création d'une orientation d'aménagement ;
- évolution d'un secteur Ue concerné par une zone humide en un classement en zone Agricole ;
- mise à jour des emplacements réservés ;
- mise à jour du cadastre ;
- modification de certains points du règlement.

La révision simplifiée du PLU vise à la qualification de l'entrée sud du bourg (création de jardins familiaux, création d'un chemin piétonnier, constructibilité de certains terrains...).

Entendu les conclusions du commissaire-enquêteur :

- avis favorable sans aucune réserve au projet de modification n° 3 du plan local d'urbanisme ;
- avis favorable au projet de révision simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme sous réserve que la sécurisation de la voie publique de l'entrée sud du bourg fasse l'objet d'un traitement particulièrement attentif.

Considérant que les résultats de ladite enquête ne justifient aucun changement aux projets de modification et de révision simplifiée.

Entendu l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 2 abstentions : approuve la modification et la révision simplifiée du plan local d'urbanisme annexées à la présente délibération.

## Acquisition terrain Robinault Gérard - La Metairie Neuve

Séance du 29 novembre 2013

Monsieur ROBINAUT Gérard a proposé de vendre à la Commune de Québriac 2 terrains pour une surface approchant les 4 hectares lui appartenant, situés à « La Métairie Neuve » classés emplacements réservés zone U.L. (Urbanisable Loisir).

Le Conseil Municipal, décide l'acquisition des parcelles pour un prix total de 40 000 euros.

## Transfert de la compétence éclairage public (maintenance et travaux) au SDE 35

Séance du 29 novembre 2013

Depuis 2011, le Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35) exerce la compétence optionnelle Entretien Eclairage public pour le compte de la commune de Québriac.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 le SDE :

- exercera la compétence Eclairage maintenance et travaux ;
- les travaux d'éclairage public seront financés par les communes au coût réel, déduction faite de la participation financière du SDE 35 ;
- la maintenance de l'éclairage public sera financée sur la base d'un forfait au point lumineux.



## AFFAIRES SCOLAIRES

### Tarifs cantine scolaire 2013-2014

Séance du 28 juin 2013 - Repas enfant 3,40 € - Repas adulte 4,30 €

### Tarifs garderie periscolaire 2013-2014

Séance du 28 juin 2013

Matin : 7 h 30 à 8 h 50 - Soir : 17 h à 19 h - 0,95 €/demi-heure

### Adoption d'une motion pour le transport scolaire

Séance du 28 juin 2013

Les élus de Québriac ont été alertés par les familles d'enfants scolarisés en collège du risque de disparition du transport scolaire pour le bourg de Québriac.

#### Rappel historique :

Au printemps 2012, les services du Conseil Général se sont rendus compte que le nombre d'enfants susceptibles de prendre le car au bourg de Québriac, allait dépasser la capacité des 2 cars habituels. Il a donc décidé d'appliquer strictement la limite des 3 km au bourg même pour les enfants entrant en 6<sup>e</sup>, et ainsi de suite pour les années suivantes.

Cela a été annoncé aux familles entre juillet et août 2012 ! Ainsi, dans certaines rues du bourg les uns sont « ayant-droit » à plus de 3 km et les autres dans la rue d'à côté sont « dérogatoires » à moins de 3 km. Eux, ils prennent le car en payant plus cher mais surtout **s'il reste de la place !**

De plus, comme on ne retire pas sa carte « ayant droit » à un enfant qui est en cours de scolarité au collège jusqu'à sa sortie de 3<sup>e</sup>, dans une même famille vous avez par exemple un enfant en 4<sup>e</sup> qui est « ayant droit » et un autre en 6<sup>e</sup> qui est « dérogatoire ».

Que dit-on aux familles : « c'est comme ça, c'est le règlement ; qu'ils aillent à vélo ou à pied par le chemin le plus sûr, par exemple le canal ; faites du covoiturage etc. ». Bref, débrouillez-vous ! Au pire, certaines familles pourraient déposer leur enfant au collège le matin et le reprendre le soir. A quelle heure ? Où ? Il n'y a ni garderie ni étude au collège. Resteront-ils au portail en attendant ? Dans la cour sans surveillance ?

Ainsi, à la rentrée 2012, il a fallu la forte mobilisation de tous pour que le Conseil Général prenne TOUS les enfants sans distinction, sauf le prix. Cette année, ce sont donc les 5<sup>es</sup> et les 6<sup>es</sup> qui sont « dérogatoires ». **Et dans 2 autres années, un car entier sera « dérogatoire. C'est un service qui va disparaître !**

#### Une fois de plus, la réalité est bien loin des discours :

- où est pris en compte l'aménagement du territoire ?
- à l'heure où l'on parle de bilan carbone, d'écologie, de protection de l'environnement, de réduire les déplacements routiers, qu'en est-il puisque ce seront, chaque jour, 15 à 20 enfants et dans 2 ans 40 à 50 sur les routes pour se rendre aux collèges de Tinténiac ?
- où est prise en compte la sécurité du transport scolaire ?

Au vu de tous ces éléments, les élus de la commune de Québriac interpellent les pouvoirs publics sur les dispositions envisagées qui contribueront une nouvelle fois à la désertification de nos campagnes au profit des grosses communes.

Ils demandent que les projets ne reposent pas sur une logique purement comptable de réduction des coûts de fonctionnement du service public mais qu'une logique de cohérence soit mise en place.

Le Conseil Municipal demande à ce que le Transport Scolaire soit rétabli immédiatement, sans conditions, pour la totalité des familles du Bourg de Québriac.



## FINANCES

### Travaux 2013

#### Réalisation d'un prêt de 300 000 €

Séance du 27 septembre 2013

Conformément aux prévisions budgétaires 2013, un emprunt de 300 000 € doit être réalisé pour le financement de la restauration du clocher (257 000 €) et pour investissements divers (43 000 €). Après avoir pris connaissance des différentes offres de financement, le CM retient celle proposée par la banque postale. (Durée du contrat de prêt : 15 ans).

#### Attribution d'une subvention au profit de l'entente Québriacoise

Séance du 27 septembre 2013

Après avoir pris connaissance du compte rendu financier de la fête de la musique

le Conseil Municipal, vote une subvention d'équilibre d'un montant de 563,00 euros au profit de l'association « Entente Québriacoise », organisatrice de la fête de la musique du 21 juin 2013.

### Tarifs 2014

#### service public d'assainissement collectif

Séance du 25 octobre 2013

Prime fixe annuelle et de 63 € et le m<sup>3</sup> d'eau potable consommée et à 1,74 €.

#### Indemnité gardiennage de l'église (année 2013)

Séance du 29 novembre 2013

Le conseil municipal, décide de maintenir à 136,00 euros le montant de l'indemnité « gardiennage de l'église » qui sera versée pour l'année 2013 à la paroisse Notre Dame des Tertres.

## TARIFS COMMUNAUX 2014

LOCATION "SALLE PARQUET"	
Associations de la commune	Gratuit

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
Grande salle + Office (1/2 journée)	141,55 €
Grande salle + Office (1 journée)	218,50 €
Vin d'honneur (Forfait)	60,90 €
Chauffage petite salle (forfait)	17,40 €
Chauffage grande salle (forfait)	33,80 €

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
Grande salle + Office (1/2 journée)	173,80 €
Grande salle + Office (1 journée)	291,40 €
Vin d'honneur (Forfait)	124,90 €
Chauffage petite salle (forfait)	17,40 €
Chauffage grande salle (forfait)	33,80 €

ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse...)	
Chauffage petite salle (forfait)	17,50 €
Chauffage grande salle (forfait)	33,80 €

LOCATION «SALLE CARRELAGE»	
Associations de la commune	Gratuit

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
Location pour 1/2 journée	141,55 €
Location pour 1 journée	218,50 €
Vin d'honneur (Forfait)	60,90 €
Chauffage (forfait)	33,80 €

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
Location pour 1/2 journée	173,80 €
Location pour 1 journée	291,40 €
Vin d'honneur (Forfait)	124,90 €
Chauffage (forfait)	33,80 €

ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse...)	
Chauffage (forfait)	33,80 €

<b>Nettoyage des salles (parquet ou carrelage)</b>	<b>52,00 €</b>
--	----------------

TAXES FUNERAIRES	
Taxe d'inhumation	41,60 €

CONCESSIONS «CIMETIERE COMMUNAL»	
Concession cimetière 30 ans	105,00 €
Concession cimetière 50 ans	177,00 €
Concession caverne 30 ans	105,00 €
Concession caverne 50 ans	177,00 €
Emplacement colombarium 15 ans	650,00 €
Emplacement colombarium 30 ans	900,00 €
Dispersion des cendres Jardin du Souvenir	41,60 €

LOCATION «TABLES ET BANCS»	
Location tables et bancs (le ml)	7,30 €

PHOTOCOPIES	
Photocopie format A4 (1 à 5 copies)	0,20 €
Photocopie format A3	0,40 €

LIVRES	
Québriac 1940 - 1945	25,00 €
Québriac 1914 - 1918	25,00 €
Les Québriacais dans les Guerres Coloniales	25,00 €

BUSES	
Tube 6 ml	61,00 €

DROITS DE PÊCHE	
-----------------	--

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
Ticket journalier	2,70 €
Carte annuelle	27,00 €
Jeunes de 12 à 16 ans (carte délivrée uniquement en mairie)	Gratuit

PARTICULIERS HORS COMMUNE	
Ticket journalier	3,20 €
Carte annuelle	32,00 €

INSERTION PUBLICITAIRE (bulletin municipal)		
1/12 page	8 x 4 cm	45,00 €
1/6 page	8 x 8 cm	78,50 €
1/6 page	18 x 4 cm	78,50 €
1/4 page	12 x 8 cm	101,00 €
1/3 page	18 x 8 cm	123,00 €
1/2 page	18 x 12 cm	167,50 €
1 page	24 x 18 cm	290,00 €



## PERSONNEL COMMUNAL

### Création d'un emploi d'adjoint technique 2<sup>e</sup> classe

Séance 31 mai 2013

Création d'un emploi d'adjoint technique territorial 2<sup>e</sup> classe à temps non complet pour des fonctions polyvalentes au service technique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

## INTERCOMMUNALITE

### Composition du CCBR suite au renouvellement des conseils municipaux en mars 2014

Séance 28 juin 2013

Le conseil communautaire a approuvé le projet qui acte la liste des communes composant la Communauté de communes Bretagne romantique en y intégrant les nouvelles communes de Cardroc, Saint-Brieuc-des-Iffs et les Iffs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, et le nombre de sièges attribués à ces nouvelles communes entrantes.

Le Conseil Municipal décide de fixer le nombre et la répartition des conseillers communautaires qui s'appliquera après le renouvellement des conseils municipaux en mars 2014 comme suit :

Communes	Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Attribution des sièges selon
La Bausserie	623	1
Bonnemain	1 377	3
La Chapelle-aux-Filtzméens	764	1
Cardroc	525	1
Combours	5 637	8
Cuguen	784	1
Dingé	1 580	3
Hédé-Bazouges	1 940	3
Lanhélin	957	1
Lanrigan	138	1
Les Iffs	264	1
Longaulnay	614	1
Lourmais	322	1
Meillac	1 730	3
Plesder	708	1
Pleugueneuc	1 659	3
Québriac	1 469	3
Saint-Brieuc-des-Iffs	363	1
Saint-Domineuc	2 242	4
Saint-Léger-des-Prés	232	1
Saint-Pierre-de-Plesguen	2 650	4
Saint-Thual	749	1
Tinténiac	3 373	5
Trémeheuc	366	1
Tressé	340	1
Tréverien	840	1
Trimer	177	1
<b>TOTAL</b>	<b>32 423</b>	<b>56</b>

### Projet de suppression du centre d'examen du code et du permis de conduire de Combours

Séance 28 juin 2013

Les élus des communes et de la Communauté de communes de la Bretagne romantique ont été alertés par les professionnels des auto-écoles du projet de fermeture de centres secondaires d'examens du permis de conduire.

Celui de Combours est concerné au premier chef.

Les élus de la commune de Québriac, en soutien de l'action de la Communauté de communes Bretagne romantique, interpellent les pouvoirs publics sur les dispositions envisagées qui contribueront une nouvelle fois à la désertification de nos campagnes au profit des grosses zones urbaines de Rennes et Saint-Malo.

Ils demandent que les projets ne reposent pas sur une logique purement comptable de réduction des coûts de fonctionnement du service public mais qu'une logique de cohérence soit mise en place.

Ils s'opposent au projet de fermeture du Centre secondaire d'examen de Combours et demande à Monsieur le Préfet qu'une concertation soit établie avec les élus locaux qui devront être associés à la discussion de ce projet.

### Avis relatif à l'adhésion de nouvelles communes et modifications statutaires du syndicat mixte du bassin du Linon

Séance 27 septembre 2013

Dans le cadre de la mutualisation et cohérence territoriale demandée par la loi de réforme des collectivités territoriales, le syndicat du Linon s'est étendu à 18 communes ainsi qu'à la communauté de communes du Pays d'Evran en lieu et place des Communes de Saint-Judoce et d'Evran.

Par ailleurs, deux nouvelles communes, Cardroc et de Miniac-sous-Bécherel, ont délibéré favorablement à l'adhésion au syndicat du Linon.

Ainsi, la couverture du syndicat atteint actuellement 90 % du bassin versant du Linon.





## Dissolution du syndicat intercommunal des chemins ruraux du canton de Bécherel

Séance du 27 septembre 2013

Suite aux arrêtés préfectoraux, l'ensemble des communes membres du Syndicat Intercommunal rejoignent un autre établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, avec compétence voirie.

## Modification statutaire de la CCBR Élargissement du champ de compétence action sociale « creation et gestion d'un relais parents assistants maternels »

Séance 29 novembre 2013

Le Conseil municipal, vote l'élargissement du champ de la compétence action sociale de la Communauté de communes à travers l'intérêt communautaire suivant :

### Création et gestion d'un relais parents assistants maternels :

- assurer une mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance ;
- offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles ;
- assurer l'animation des Espaces Jeux ;
- réaliser un observatoire territorial de la petite enfance.

et modifie en conséquence, les statuts de la communauté de communes Bretagne Romantique.



## Etat civil

### Naissances

Le 14 janvier..... Inès GALLI, Rue de la Landelle  
 Le 14 février..... Paulin BEAUTO, La Frétochère  
 Le 11 mars..... Ly QUÉRÉ, La Vectais  
 Le 20 mai..... Alice PLUET, La Pivaudière  
 Le 25 mai..... Lili BOSSARD, Rue des Dames  
 Le 26 mai..... Ruben YVON, Rue Marpod  
 Le 22 juin..... Martin MAHIER, Rue Courtil Noë  
 Le 8 juillet..... Emrys LIAIGRE BIGOT, Résidence la Donac  
 Le 11 septembre..... Lise BODIN, Le grand Bois  
 Le 25 septembre..... Souleyman BELMAAZIZ, Rue du pont Blanc  
 Le 4 novembre..... Lucas PAILLARD, La Ville Hulin  
 Le 5 novembre..... Ewen POLICE, La Vectais

**Le conseil Municipal adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents**



### Mariages

Le 11 mai..... Marianne BENIS et Mickaël GROSDOIGT  
 Le 18 mai..... Marlène BAUDRIER et Mickaël BELLIER  
 Le 26 septembre..... Jacqueline BAUDOUIN et Dominique NÉHEL  
 Le 12 octobre..... Rozenn COLLETER et Stéphan HINGUANT

**Le conseil Municipal souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés**



### Décès

Le 13 février..... Marie BOURSAULT, l'Épinette  
 Le 14 février..... Léa DENOT, Le Grand Moulin  
 Le 31 mars..... Fabrice LE DOUARIN, Percotte  
 Le 31 juillet..... Roger LEMENANT, La Croix des Brèches  
 Le 10 novembre..... Aline GAUTIER, La Hairie  
 Le 19 novembre..... Marcel VOISIN, La Futaie

**Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles**



## L'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul de Québriac

(suite)

Par Bernard ARRIBARD.

Mai 2013.

### Les cimetières

Pour les Français, autrefois, la mort correspond à la séparation de l'âme et du corps. Plus que le fait de mourir en lui-même, l'angoisse principale est de mourir sans avoir eu le temps de s'y préparer, de se mettre en règle avec sa conscience, de se préparer à une fin chrétienne et de recevoir les sacrements. La période 1680-1730 est celle du « grand cérémonial » de la mort.

Le fidèle rédige un testament. Sous l'Ancien Régime, la plupart débute par une profession de foi. Le testeur recommande son âme à Dieu, à la Vierge Marie, à ses saints patrons. Il y règle les détails de la cérémonie religieuse, le lieu de sa sépulture, le nombre de bougies utilisées ou de messes qui seront dites pour le repos de son âme, le montant des aumônes à distribuer le jour de son enterrement.

Le prêtre est appelé au chevet du mourant, il l'entend en confession, lui donne la communion, viatique pour l'ultime voyage, puis l'extrême-onction pour le salut de son âme. Les obsèques se déroulent généralement le troisième jour après celui du décès. Aucune inhumation ne peut avoir lieu pendant les fêtes de Pâques.

Les personnes qui meurent après avoir refusé les derniers sacrements, les suicidés non reconnus en état de démence au moment des faits et les non catholiques sont inhumées à l'écart dans le cimetière.

A partir du 17<sup>e</sup> siècle et surtout au 18<sup>e</sup>, une croix est fixée en haut de la tombe. Au 17<sup>e</sup>, les plaques funéraires d'identification se multiplient dans les églises, sur les monuments, dans les cimetières.

De nombreuses famines et épidémies ont marqué le 18<sup>e</sup> siècle. En septembre 1719, la commune de Québriac est touchée par une « dissenterie générale ». On relève lors de l'année 1741, la déclaration de 122 décès dont 67 enfants de moins de 10 ans pour 49 naissances. L'année 1760 est également marquée par le décès de 120 habitants dont 33 enfants de moins de 10 ans pour 45 naissances

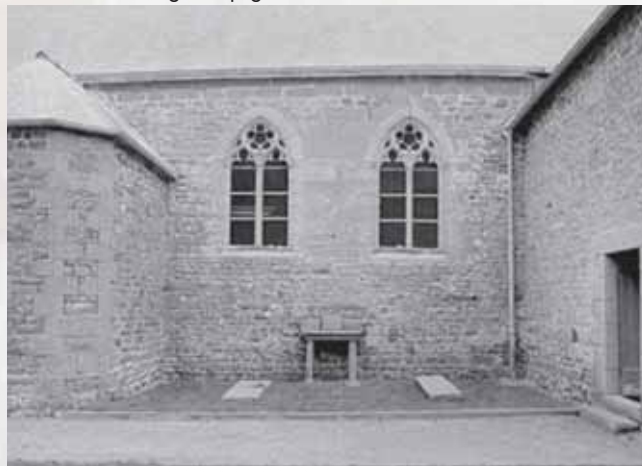
Le cimetière de Québriac se trouvait au sud de l'Eglise. En janvier 1705, on procède sans doute à la réduction de nombreuses tombes et les : « ossements des défunts furent tous enterrez dans le bas du cimetière, proche la croix, où il y avait des retraittes ».

Pendant les offices, il n'est pas rare que l'on discute affaires au fond de l'édifice ou que les jeunes gens échangent regards et paroles. Situé autour de l'église, le cimetière constitue lui aussi un lieu de sociabilité.

A partir de 1760, la présence des cimetières au cœur des villes devient insupportable. En 1776, une décision royale décide l'implantation de nouveaux cimetières en dehors des agglomérations, interdit définitivement les sépultures dans les églises

sauf pour quelques privilégiés et d'en protéger l'accès en les ceignant de mur d'enceinte.

Charles de Castellan maire de Québriac est à l'initiative de la création d'un nouveau cimetière à la sortie du bourg. De mémoire orale, la première sépulture dans ce nouveau cimetière serait celle d'un enfant Lecoite du village de la Haye de Terre, à savoir Marie Louise Lecoite décédée le 18 avril 1886 à 35 jours, fille de François Lecoite et de Marie Rose Gillet. Il est ensuite procédé au transfert de l'ensemble des sépultures qui se trouvait dans l'ancien cimetière vers le nouveau cimetière, en dehors de celles qui étaient situées le long de la façade est de l'église. En 1931, on procède à l'élargissement des voies de circulation qui bordent l'ancien cimetière en le réduisant et l'on procède à la suppression des dernières sépultures ainsi qu'à la reconstruction d'un nouveau mur de soutènement et au déplacement de la célèbre et ancienne statue de « Saint-Fiacre » qui marquait l'entrée sud du bourg. Elle est alors implantée entre la chapelle des fonts baptismaux et la chapelle Sud avec deux sépultures d'anciens prêtres de Québriac qui étaient auparavant en bordure de l'église pignon Est.



*Sépultures d'anciens prêtres de Québriac qui se trouvaient auparavant dans le pignon Est de l'église déplacés en 1931. Au fond sur la stèle se trouvait la statue de saint-Fiacre, aujourd'hui disparue. Sur la fenêtre de droite dans le soubassement se trouve l'inscription « P. ANDRE ».*

Quelques années auparavant, il avait été procédé lors de la mission de 1913, à l'implantation dans l'enceinte de l'ancien cimetière côté sud-est de l'église à l'angle des routes de Tinténiac et de Dingé, d'une importante croix en bois sur un socle de pierre, dont la pose a eu lieu lors de la mission de 1913. Ce calvaire avait été édifié par Jean Geffroy époux de Marie Gohen, charpentier charron demeurant au 21, rue des Dames à Québriac et Monsieur Piel de Tinténiac. Il fut installé par son fils Raymond Geffroy, (militaire qui se trouvait en permission) et hissé à l'aide d'une poulie. Cette cérémonie avait eu lieu devant une importante foule.



Malheureusement Raymond Geffroy devait décéder de la fièvre typhoïde quelques semaines plus tard à 23 ans à Reims où il effectuait son service militaire. Sur cette croix, un christ sculpté par Monsieur de Moncuit de Boiscuillé du manoir de la Gromillais avait été placé. Ce christ sera déposé vers 1925, et remis sur une nouvelle croix à l'intérieur de l'église. En 1993, soit quatre-vingt ans après, la croix en bois a été remplacée.

*Carte postale prise vers 1915  
Emmanuel Arribard (1862-1918) et l'un de ses fils.  
Statue de Saint-Fiacre installée dans le mur  
d'enceinte de l'ancien cimetière; elle sera  
transférée en 1931 entre la chapelle Sud et les  
fontes baptismaux lors de l'élargissement de la rue  
principale et de la rue des Dames.  
La croix de mission implantée en 1913 a été  
inaugurée devant une nombreuse foule par  
l'abbé Pierre Richeux, recteur de Québriac et son  
vicaire, l'abbé Vallérie.  
On remarque qu'à cette époque il y avait un accès  
à l'ancien cimetière à partir de la rue principale.*



## Les chapelles

Sous l'Ancien Régime, la population française, en très grande majorité de religion catholique (95 %), était profondément croyante. La foi religieuse était enracinée dans le quotidien des hommes et des femmes. Elle rythmait et structurait la vie de la communauté : entre croyances et peurs, entre interdits et sacrements, entre fêtes religieuses et processions...

Compte tenu de l'éloignement de certains hameaux de la paroisse de Québriac, dont l'origine est liée à la famille qui porte son nom, cette dernière en dehors des chapelles privées appartenant notamment aux familles nobles ; famille de Québriac - de Guémadeuc, (chapelle Notre-Dame, puis Saint-Thomas et enfin Sainte-Anne), de la Gromillais, de la Motte aux-Rochers, de Chipie (à Frais Vallon la chapelle Saint-Fiacre construite par l'abbé Vallérie), avait connu au fil des siècles la création de chapelles frairiennes, afin de permettre aux fidèles de pouvoir assister régulièrement aux offices religieux. En effet, il y a plusieurs siècles, il n'y avait que très peu de moyens de communications ou chemins praticables en dehors des grands axes, ce qui rendait les déplacements très difficiles surtout en hiver, même entre villages comme le passage des planches à la sortie du village de Travoux.

Sur le territoire, nous trouvons :

- La Chapelle frairienne Saint-Jean de la Vectais, aujourd'hui disparue au cours du 18<sup>e</sup> siècle, mais dont nous retrouvons trace dans les registres paroissiaux lors de la célébration de deux mariages à la fin du 17<sup>e</sup> siècle.
- La chapelle frairienne au village de Saint-Séliac, aujourd'hui disparue, dédiée à Saint-Suliac, disciple de Saint-Samson, émigré de Grande Bretagne au 5<sup>e</sup> siècle. Cette chapelle a laissé son nom un peu déformé au village de Saint-Séliac.
- La chapelle frairienne Saint-Malo de Travoux. Les bénédictins du monastère de Combourg levaient une

petite dime et prétendaient y avoir des droits. Saint-Malo de Travoux était en effet fondée de messes, desservie par des chapelains, avec son cimetière et son presbytère. Son origine semble remonter au environ du 11<sup>e</sup> siècle comme le laisse penser l'ouverture dans l'élévation Sud d'une baie romane. (petite baie étroite en plein cintre sur la face sud). Si cette ancienne chapelle conserve des vestiges remontant à l'époque romane, elle a été reprise au 15<sup>e</sup> siècle comme en témoignent la baie en arc brisé et redenté du chevet et un fragment d'une autre baie remonté dans un bâtiment voisin ainsi que la porte cintrée à l'ouest. Encore mentionnée sur le cadastre de 1836 comme étant un édifice religieux, le bâtiment, qu'il convient de sauvegarder au niveau historique et religieux, a été transformé en habitation au cours du 19<sup>e</sup> siècle avant d'être déclassé en remise. Entre 1640 et 1695, on y recense au moins la célébration d'une soixantaine de mariages, comme dans la chapelle privée Sainte-Anne du château de Québriac.

Solidaire face aux événements de la vie difficile qui accompagnait nos ancêtres et soucieux de leur passage dans l'au-delà, leurs journées étaient rythmées par le travail et le religieux. La construction d'une chapelle frairienne était d'une importance primordiale. Le mot « frairie » vient du latin patria qui veut dire fraternité, famille, clan, groupement. Les frairies étaient d'importations bretonnes. La Frairie était le groupement des habitants du voisinage, cimenté par plus d'union, de fraternité. C'est une subdivision de la paroisse avec son centre constitué par le village le plus important ou le plus ancien. La frairie possédait souvent son Saint-protecteur comme Saint-Malo pour la chapelle de Travoux et fonctionnait comme dans le village centre, avec son organisation, ses réunions, ses assemblées dont les pardons étaient encore bien souvent la survivance au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.



## Le prieur-recteur de Québriac était nommé par l'Abbé de Rillé

Ce fut probablement vers le 12<sup>e</sup> ou le 13<sup>e</sup> siècle que les chanoines réguliers de l'abbaye de Rillé, fondèrent à Québriac un prieuré-cure. Nous ne possédons rien sur ce prieuré de Rillé. Il semble avoir été fondé par les seigneurs de Québriac, assez puissants au Moyen Age, et être demeuré longtemps en commande entre les mains du clergé séculier. En 1734, François le Lardeux, qui jouissait de ce bénéfice, le résigna en faveur de frère Vincent Clavier, chanoine régulier de Rillé. Depuis cette époque, et jusqu'au temps de la Révolution, les religieux de Rillé furent pourvus du prieuré-cure de Québriac et administrèrent la paroisse.

Pour desservir l'église de Québriac, nous trouvons comme prêtres :

<b>Dom Duclos A</b>	1550	<b>Frère Guays</b>	
<b>Dom Thomé</b>		<b>Jacques Ange</b>	1761 - 1764
<b>« Thomas » Sébastien</b>	Abbé de Rillé et prieur de recteur, mort en janvier 1569.	<b>Frère Delaunay</b>	1764 - 1785
<b>Dupuy Antoine</b>	1569 - 1575	<b>Yves-Jean-Baptiste</b>	En 1781, Monsieur de Talhouët de Bonamour, Seigneur de Québriac et Monsieur l'Abbé Delaunay prieur recteur de la paroisse, fondèrent une école charitable appelée école de la charité. « Maison actuelle de M. et M <sup>me</sup> Georges Delahaye au 13, Rue des Dames », pour les garçons de Québriac. Un capital de 2,400 liv fut placé à Paris pour entretenir cette fondation. L'évêque de Rennes s'empressa de l'approuver, mais l'intendant de Bretagne, tout en l'autorisant, ne fut pas d'avis qu'on demandât au Roi des Lettres patentes confirmatives.
<b>Le Fer Michel</b>	1575 - 1584		
<b>Garnier Michel</b>	1584 - 1616		
<b>Harens Laurent</b>	1617 - 1630 Il est inhumé le 16 janvier 1632 à 62 ans à Québriac.		
<b>Harens Guillaume</b>	1630 - 1653		
<b>Lizion Thomas</b>	1653 - 1695 Obtint le bénéfice de Rome, fut pourvu le 27 septembre 1653, il y eut procès et débouta son concurrent Arnaud Bernard qui s'était fait pourvoir en cour de Rome. Natif de Québriac. Il est enterré dans l'Eglise de Québriac le 5 août 1697 à 77 ans		
<b>De Languedoc Jean Baptiste</b>	Signa plusieurs actes comme recteur à partir du début de l'année 1695, pourvu par la cour de Rome mais ensuite on a effacé son titre de recteur, ce qui prouve qu'il y eut contestation et qu'il ne put se maintenir en faveur de François Lardoux	<b>Frère De Luarde Jean Louis</b>	1785 - 1794
<b>Lardoux François</b>	1695 - 1734 Inhumé près de la porte de la sacristie à Québriac le 30 octobre 1741 à 78 ans	<b>Régnauld Toussaint Julien</b>	1795 - 1803 Il fait une déclaration de soumission afin de pouvoir exercer le culte catholique dans la commune de Québriac, sachant qu'à cette période l'église de Québriac avait été fin 1793 incendiée par une division de révolutionnaires républicains.
<b>Frère Clavier Vincent</b>	1735 - 1761 Né à Québriac au Bourg (ancienne école privée des sœurs) le 5 mars 1705, fils de Maître Julien Clavier sieur des Closerayes (1667-1736) et de Thomasse Lardeux, Demoiselle de Tresbelin en Saint-Domineuc (1766-1726).	<b>Thé Charles</b>	1803 - 1835 Il va beaucoup œuvrer pour la restauration de l'église et du presbytère qui avaient été incendiés fin 1793 par les révolutionnaires républicains puis une vingtaine d'années plus tard il devra faire intervenir pour la restauration de l'église et de son superbe clocher touchés par la foudre.



<b>Penhouët Jean</b>	1835 - 1854		
<b>Guihard Jean-Marie</b>	1854 - 1872 Abbé Jean Marie Guihard, recteur de Québriac, inhumé dans le Cimetière de Québriac avec Messire Gougeon Recteur de Québriac de 1887 à 1902 et l'Abbé Quenouillère 1872-1951.		Sa sœur Cécile Delalande née vers 1888 était sa cuisinière. Décédé subitement à Québriac le 4 août 1945 à 20 heures de Jean Marie François Delalande, recteur de Québriac, natif de Comblessac, né le 27 juillet 1880, fils de feux Jean Marie François Delalande et de Félicitée Marie Françoise Bouinai, déclaration faite par son frère Jean-Baptiste Marie Delalande 56 ans, Directeur Commercial demeurant 77, Rue Vauvenargues Paris 18 <sup>e</sup> . (L'Abbé Delalande avait plusieurs frères et sœurs dont un autre frère prêtre).
<b>Tostivint Joseph</b>	1872 - 1887		
<b>Gougeon Ange</b>	Curé de Québriac de 1887 à 1902		
<b>Peu Pierre</b>	Curé de Québriac de 1902 à son décès en 1911 avait comme vicaire l'Abbé Thomas.		
<b>Richeux Pierre</b>	Curé de Québriac de 1911 à 1914 avait comme vicaire l'abbé Vallérie qui s'est beaucoup investi au niveau de la paroisse, parti de Québriac vers 1919 comme recteur de la Domenilais.	<b>Raynaud Joseph</b>	Curé de Québriac de 1945 à 1950 puis recteur à Saint-Pierre de Plesguen où il décède. Vicaire l'Abbé Tardivel.
<b>Samson Jean-Marie</b>	Né en 1866, Curé de Québriac de 1914 à 1927, parti recteur de Langouët. Il aura comme vicaire à partir de 1924, Louis Dumas né vers 1883 et comme cuisinière à partir de 1920, Henriette Journaux Veuve Nouyoux.	<b>Galliot Victor</b>	Curé de Québriac de 1950 à 1960. Vicaire l'Abbé Tardivel jusqu'en 1955, parti comme recteur de Langan.
<b>Delalande Jean Marie</b>	Curé de Québriac de mai 1927 à son décès en 1945 Vicaire, l'abbé Tardivel à partir de 1936.	<b>Blanchard Louis</b>	Curé de Québriac de 1960 à 1968 qu'il quitte pour raisons de santé.
		<b>Fortin Edmond</b>	Curé de Québriac de 1968 à 1972. Il sera le dernier prêtre habitant la paroisse et à la desservir, qu'il quittera pour la paroisse de Pleugueneuc.

La paroisse de Québriac a ensuite été desservie par les prêtres de la paroisse de Tinténiac.

Cette liste de religieux permettra à quelques anciens québriacais de se rappeler notamment les prêtres dont le souvenir était rappelé lors des offices, chaque dimanche « les abbés Peu, Richeu, Sansom, Lemoine, Bain, Réhault, Quenouillère, Révérend Père Halou (né en 1881 à Québriac, parti en mission en 1905 au Cambodge et décédé à Phnom Penh en 1956), Gabriel Colas des Francs, Marie-Antoinette Colas des Francs... ».

**Superbe édifice, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Québriac**, avec sa verrière jugée comme étant l'une des plus belles du Département, représente l'empreinte et l'histoire de toutes les anciennes familles de la commune. Sa remise en état, après cette extraordinaire tornade de décembre 2012, va lui permettre de retrouver sa splendeur et son rayonnement au centre du bourg. Méconnue au niveau architectural, historique, religieux..., elle mérite un détour, une visite, une attention toute particulière, tant au niveau de son intérieur que de son extérieur. Souhaitons que ces quelques pages qui retracent de manière sommaire son implantation, son évolution, son passé vous donnent le désir de la découvrir ou de la redécouvrir avec un autre regard.

#### Sources :

- L'église de Québriac et son évolution de l'Abbé R Blot.
- Relevés de l'Abbé Jallobert « Clerger, familles et faits divers à Québriac ».
- Relevés archives départementales et communales de Québriac.
- Livre de Monsieur J. Houitte « Québriac ».
- Pouillé Historique de l'Archevêché de Rennes du Chanoine Guillotin de Corson.
- Le clergé et le Culte catholique en Bretagne - District de Dol - de P. Delarue - 1908.
- Extraits de notes particulières ou d'enregistrement de mémoires d'anciens Québriacais.
- Le pays de Dinan Tome XVI Année 1996 « Les missionnaires bretons » de la société des missions étrangères de Paris ayant œuvré en ex-Indochine (Cambodge, Laos, Viêt Nam), depuis l'origine de la société jusqu'en 1996.
- Delaunay Yves-Jean-Baptiste - Extrait de l'Abbaye de Rillé du 11<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle
- Et Histoire de Yves-Jean-Baptiste Delaunay [Dossier 269 des actes du tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine, série B, Parlement, aux archives d'Ille-et-Vilaine.





## Habitat

Améliorer votre habitat en bénéficiant de subventions ! La Communauté de Communes lance une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) pour une durée de 3 ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ce dispositif est destiné à réhabiliter le patrimoine bâti et à améliorer le confort des logements privés grâce à des aides financières. Cette action est menée à l'initiative de la Communauté de Communes Bretagne Romantique en concertation avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et le Conseil général.

### Qui peut bénéficier de ces aides ?

- Les propriétaires occupants. <sup>(1)</sup>
- Les propriétaires qui louent un logement. <sup>(1)</sup>
- Les locataires du secteur privé. <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> sous certaines conditions

### Pour quel type de travaux ?

- Les travaux d'économies d'énergie : isolation, chauffage, menuiseries...
- Les travaux concernant l'accessibilité et l'adaptation de votre logement (adaptation d'une salle de bain, barre de maintien, siège de douche, rampe d'accès...).

- Les travaux de mise aux normes d'un logement très dégradé.
- La réfection complète d'un logement pour le louer.

### Un accompagnement gratuit

Le suivi et l'animation de cette opération ont été confiés par la Communauté de Communes Bretagne Romantique au PACT HD Ille-et-Vilaine qui est chargé de :

- vous renseigner sur les différentes aides possibles et les modalités pratiques à respecter ;
- vous apporter des conseils techniques et financiers après une visite à votre domicile ;
- vous aider dans vos démarches administratives...

**Avant de commencer vos travaux, n'hésitez pas à contacter le PACT HD Ille-et-Vilaine.**

### Où s'informer ?

**Lors d'une permanence :** l'équipe opérationnelle du PACT HD Ille-et-Vilaine vous reçoit sans rendez-vous lors de permanences hebdomadaires à la Maison des services à Combourg, le vendredi de 10 h à 12 h.

**Par téléphone :** au 08 400 702 (appel gratuit depuis un poste fixe)

## Services à la population

### 25 mai 2014 : élisez vos députés européens !

A l'occasion des élections européennes organisées le 25 mai prochain, le Point Relais Europe organise différents événements pour informer et sensibiliser la population.

#### • Café-débat : « L'Europe, comment ça marche ? »

La Maison de l'Europe et le Point Relais Europe, en partenariat avec l'association « Ce qui nous lie », vous proposent de réfléchir à la question « L'Europe, comment ça marche ? ».

Dans un climat convivial, vous serez invités à poser toutes vos questions après une présentation des institutions européennes.

*Le mardi 11 février à 18h30 au Bar'zouges à Hédé-Bazouges.*

#### • Ciné-débat au Chateaubriand

Le Point Relais Europe, en partenariat avec le cinéma Chateaubriand, vous propose la projection d'un des films européens « Prix lux 2013 » suivie d'un débat.

*Le mardi 25 mars à 20 h 30 au cinéma de Combourg.*

#### • Le Point Relais Europe reçoit les lycéens combourgeois et leurs correspondants !

Sensibiliser les jeunes de notre territoire à l'Europe est l'un des objectifs du Point relais Europe. Aussi, le 8 avril après-midi, à la Maison des services, les secondes du lycée de Combourg et leurs jeunes homologues anglais en voyage scolaire découvriront l'Europe au travers d'une série d'ateliers ludiques : blind

test, expositions, puzzle géant, boîte à sons, jeu Euroculture... Avec à la clé une remise de la carte de citoyenneté européennes et autres surprises.

**Renseignements :** Point Relais Europe - Maison des services de la Bretagne Romantique, 3 rue de la Mairie à Combourg. Tél. 02 23 16 45 45.

### Semaine de l'emploi saisonnier : du 3 au 7 mars

Le Point information jeunesse de la Bretagne Romantique organise une semaine de l'emploi saisonnier pour les jeunes à partir de 16 ans. Au programme : des ateliers pour apprendre à se présenter, construire son CV et sa lettre de motivation, des informations collectives et une mise en relation avec des entreprises locales.

Le PIJ accueille les jeunes à la Maison des services le mardi (9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h) et le mercredi (9 h - 18 h). L'animatrice se déplace sur rendez-vous dans les communes le jeudi après-midi et le vendredi matin.

**Contact :** Céline Goulet, 02 23 16 46 45 ou [c.goulet@bretagneromantique.fr](mailto:c.goulet@bretagneromantique.fr)

### Nouveau : le RPAM anime six espaces-jeux

Le RPAM compte désormais parmi ses missions l'animation des espaces-jeux, suite à la signature de la charte de qualité en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale et le Conseil général en septembre dernier. Aux espaces-jeux existants à Saint-Thual, Québriac, Hédé-Bazouges et Dingé, s'ajoutent ceux de La Baussaine et de Plesder. Des moments de jeux, chansons, comptines, peinture... En complicité entre petits et grands !



## Les prochains rendez-vous du Relais

Le RPAM poursuit son action en faveur de la professionnalisation des assistants maternels.

- **Le 18 janvier** : atelier de création d'outils professionnels.
- **Février** : la motricité libre et son importance dans le développement du jeune enfant.

- **Le 14 mars** : atelier animé par un kinésithérapeute sur les gestes et postures à adopter pour prévenir les douleurs liées à la profession d'assistant maternel.

Animations gratuites, sur inscription auprès du RPAM : 02 99 45 20 12.

Plus d'informations : [www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr)

## Programme de l'Université du temps libre (janvier-avril)

10 janvier	« <i>Landal. Mythe ou réalité ?</i> » René Colas
17 janvier	Atelier droit de proximité : « <i>Sommes nous bien assurés ?</i> » Françoise Roussillat
24 janvier	Atelier santé : « <i>Les techniques du corps et de soin : Inde, Chine, Japon. Point sur les disciplines, leur histoire et la diffusion de ces pratiques</i> » Thierry Verstraete
31 janvier	« <i>Maupassant en Bretagne</i> » Albert Foulon, professeur à l'université Rennes 2
7 février	Atelier éco-habitat : « <i>Les grands principes du bioclimatique</i> » Bernard Huon
14 février	Atelier droit de proximité : « <i>Les relations grands-parents - enfants - petits-enfants</i> » Françoise Roussillat
21 février	« <i>Où va l'Union Européenne ?</i> » M <sup>me</sup> Hutin, Présidente de la Maison de l'Europe
28 février	Atelier santé : « <i>Le retour du corps : les médecines douces, une mode, un marché, un besoin de croyances ?</i> » Thierry Verstraete
7 mars	Atelier éco-habitat : « <i>L'isolation thermique et phonique</i> » Bernard Huon
14 mars	Dans le cadre du Printemps des poètes, conférence sur la poésie.
21 mars	Atelier droit de proximité : « <i>Donation, succession</i> » Françoise Roussillat avec un notaire
28 mars	Atelier santé : « <i>Le geste, le mouvement, la dimension esthétique</i> » Thierry Verstraete
4 avril	« <i>Femmes et romantisme</i> » Nicole Lucas, professeure agrégée, docteure en histoire contemporaine
11 avril	Atelier éco-habitat : « <i>Les revêtements de sol</i> » Bernard Huon
18 avril	Atelier droit de proximité : « <i>L'accès au droit et à la justice</i> » Françoise Roussillat
25 avril	« <i>Numérique, réseaux sociaux, influence sur les enfants et les adolescents</i> » M. Le Mentec, docteur en sciences de l'éducation

Les conférences et ateliers ont lieu le vendredi à 14 h 30 dans l'hémicycle de la communauté de communes au 22, rue des Coteaux, à La Chapelle-aux-Filtzméens.



## Économie

### Des terrains à vendre dans la nouvelle zone de proximité à Dingé

La Bretagne Romantique ouvre une nouvelle zone d'activités spécialement destinée aux entreprises artisanales dans la commune de Dingé. 13 lots de 1014 à 2382 m<sup>2</sup> sont disponibles à la vente au prix de 15 € HT le m<sup>2</sup>.

#### Renseignements

Espace-Entreprises  
1, allée de Lohon - 35270 Combourg

Laurent Charrier : 02 23 16 46 48 ou l.charrier@bretagne-romantique.fr

Anne Lafficher : 02 23 16 46 46 ou espace-entreprises@bretagne-romantique.fr

#### Formations

Le programme des formations organisées à l'Espace Entreprises au premier semestre 2014 est disponible sur : [www.bretagneromantique.fr/entreprenez/espace\\_entreprises](http://www.bretagneromantique.fr/entreprenez/espace_entreprises)

## Culture

### Salon des arts en Bretagne Romantique 5 peintres et sculpteurs allemands à l'honneur

Le premier Salon des arts vous donne rendez-vous les 22 et 23 février au complexe sportif de Combourg, avec cinq artistes allemands en invités d'honneur : Regine Meyer Zu Strohe, Paul Wessler, Doris Thöle, Ulrich Jorkiewicz et Margaret Hemme.

#### Informations pratiques

Les 22 et 23 février 2014  
Complexe sportif, rue des Acacias à Combourg  
Entrée libre : samedi 10 h-19 h - dimanche 10 h-18 h (prix du public à 17 h)  
[www.lartauxchamps.org](http://www.lartauxchamps.org)  
[lartauxchamps@gmail.com](mailto:lartauxchamps@gmail.com) - Tél. 06 84 35 02 35

### Un kit de marque-pages pour le réseau des bibliothèques Bretagne Roman'TIC

Grâce à 15 marque-pages regroupés dans une pochette esthétique, retrouvez en un coup d'oeil l'ensemble de l'offre de services de toutes les bibliothèques du territoire. Les kits de marque-pages

seront disponibles en bibliothèques et en mairies en février. Retrouvez également la carte interactive des bibliothèques sur : <http://bretagneromantic.fr/e-themes/geomatique-cartographie/reseau-de-bibliotheques>

### Ouverture de l'école de musique du SIM à Tinténiac

Le SIM a inauguré sa nouvelle école de musique à Tinténiac le 19 octobre 2013. Les 960 m<sup>2</sup> du bâtiment regroupent désormais les locaux administratifs, des salles de cours et une salle de répétition pour les différents orchestres de l'école.

Retrouvez toutes les dates de concerts et informations utiles sur le nouveau site du SIM : <http://ecoledemusique.fr/>

#### Les nouvelles coordonnées du SIM

Le SIM - Ecole de Musique  
1, place Ille-et-Donac - 35190 Tinténiac  
Tél. 02 99 68 08 78  
[sim.brr@wanadoo.fr](mailto:sim.brr@wanadoo.fr)

## Environnement

### Programme de plantation des haies bocagères : calendrier 2014

Chaque année, la Communauté de Communes offre aux agriculteurs, particuliers et communes qui le souhaitent une sélection de plants, sous conditions d'éligibilité.

#### • Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai

Inscription en mairie pour les candidats au programme. Attention : les demandes effectuées après le 31 mai ne seront pas prises en considération.

#### • De juin à novembre

Accompagnement des candidats éligibles au programme par la chargée d'étude environnement :

étude de terrain, recueil de la documentation et cartographie ; proposition de plantation ; réalisation du marché.

#### • Décembre

Livraison des plants sur les complexes sportifs communautaires à Tinténiac et à Combourg. Plus d'informations sur le programme et les critères d'éligibilité sur [www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr)

Contact : Céline Bourdier, chargée d'étude environnement, 02 99 45 31 63 ou [c.bourdier@bretagneromantique.fr](mailto:c.bourdier@bretagneromantique.fr)









## Maison des services permanences au 1<sup>er</sup> janvier 2014

### LUNDI

	<b>9h-12h / 14h-16h : accueil CAF</b> Sauf vacances scolaires, sans rendez-vous. <i>Pour faire valoir vos droits, régulariser votre situation.</i>
	<b>14h-16h30 : architecte conseiller</b> 1 <sup>er</sup> lundi du mois, sur rendez-vous : 02 23 16 45 45 <i>Pour accompagner vos projets de construction, rénovation, extension...</i>

### MARDI

	<b>9h-16h30 : Mission locale</b> Sur rendez-vous : 02 99 82 86 00 <i>Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.</i>
	<b>8h30-12h : ACTIF</b> Sur rendez-vous : 02 99 69 20 46 <i>Pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.</i>
	<b>9h-12h : dispositif de soutien aux tuteurs familiaux UDAF 35</b> 4 <sup>ème</sup> mardi du mois, sur rendez-vous : 02 23 48 25 55 <i>Pour les personnes qui exercent une mesure de protection ou qui souhaitent protéger un proche vulnérable.</i>
	<b>9h-12h30 / 14h-18h : Point information jeunesse</b> Permanence sans rendez-vous <i>Pour les jeunes de 12 à 30 ans.</i>
	<b>14h-16h30 : ADIL 35</b> 1 <sup>er</sup> mardi du mois, sauf vacances scolaires, sans rendez-vous. <i>Pour renseigner les locataires, les propriétaires.</i>
	<b>14h-17h30 : AGECLIC</b> Sur rendez-vous : 02 99 73 43 23 <i>Pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et leurs familles.</i>

### MERCREDI

	<b>9h-17h : Cap emploi 35</b> Sur rendez-vous : 02 23 44 82 30 <i>Pour les personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé engagées dans une démarche d'insertion professionnelle en milieu ordinaire.</i>
	<b>9h30-16h30 : Fil rouge 35</b> 1 <sup>er</sup> mercredi semaine impaire du mois, sur rendez-vous : 02 99 36 67 67 <i>Pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiques</i>

	<b>9h-17h30 : AGECLIC</b> Sur rendez-vous : 02 99 73 43 23 <i>Pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et leurs familles.</i>
	<b>9h-18h : Point information jeunesse</b> Permanence sans rendez-vous, journée continue. <i>Pour les jeunes de 12 à 30 ans.</i>
	<b>14h-16h30 : médiation familiale UDAF 35</b> 4 <sup>ème</sup> mercredi du mois, sur rendez-vous : 02 23 48 25 67 <i>Pour une médiation familiale parentale (parents séparés) ou intergénérationnelle.</i>
	<b>17h-18h : Point accueil écoute jeunes</b> Semaine paire, sans rendez-vous <i>Pour dialoguer sur la santé de façon anonyme face aux situations rencontrées par les jeunes.</i>

### JEUDI

	<b>14h-16h30 : Femmes solidaires du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel et de la Bretagne Romantique</b> 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois, sans rendez-vous. <i>Pour soutenir les femmes dans leurs démarches.</i>
	<b>14h30-16h30 : Centre départemental d'accès au droit</b> 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis du mois, sur rendez-vous : 02 23 16 45 45 <i>Pour rencontrer une juriste ou un avocat.</i>

### VENREDI

	<b>10h-12h PACT : HD</b> Sans rendez-vous Numéro vert : 08 400 702 <i>Pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches et leurs travaux, dans le cadre de l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).</i>
	<b>9h -12h / 13h30-16h : CAF</b> Accompagnement social. 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredis du mois, sur rendez-vous : 02 23 16 45 45 ou 02 99 82 53 26 <i>Pour les femmes seules avec enfant(s) ou pour les personnes ayant des créances.</i>
	<b>9h30-16h30 : Fil rouge 35</b> 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois-sur rendez-vous : 02 99 36 67 67 <i>Pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiques.</i>



## SMICTOM de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac

### Location du broyeur à végétaux

En 2014, le SMICTOM propose la location à la journée de plusieurs broyeurs pour les usagers, les administrations et les établissements publics du territoire. La réservation est obligatoire auprès du syndicat et le calendrier des disponibilités est visible en ligne sur le site [www.sictom-tinteniac.fr](http://www.sictom-tinteniac.fr) (rubrique « location du broyeur »).



### Vente de composteurs

Les ventes de composteurs ont lieu le 1<sup>er</sup> vendredi du mois (sauf juillet et août), de 13 h à 16 h au siège du SMICTOM. Trois modèles sont proposés à la vente : le 300 litres (15 €), le 600 litres (25 €) et le 1000 litres (35 €). Ces prix, proposés pour l'achat du 1<sup>er</sup> composteur par foyer, tiennent compte de la subvention de 60% prise en charge par le syndicat. Toute demande supplémentaire est à prix coûtant soit respectivement 44,10 €, 60,15 €, 91,49 €.

### Prêt de gobelets réutilisables

Le SMICTOM propose le prêt de gobelets réutilisables auprès des usagers, des associations et des établissements publics. Pour plus d'informations, il est possible d'envoyer un mail à [prevention@smictom-tinteniac.fr](mailto:prevention@smictom-tinteniac.fr).

### Horaires des déchèteries

Les horaires d'ouverture des déchèteries restent les mêmes qu'en 2013, à savoir :

Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Combourg	13 h 30 / 17 h 15	13 h 30 / 17 h 15	13 h 30 / 17 h 15	9 h / 11 h 45 13 h 30 / 17 h 15	9 h / 11 h 45	9 h / 12 h 15 13 h 30 / 17 h 15
Montreuil sur-Ille	13 h 30 / 17 h 15	Fermé	13 h 30 / 17 h 15	13 h 30 / 17 h 15	Fermé	9 h / 12 h 15 13 h 30 / 17 h 15
Romillé	13 h 30 / 17 h 15	13 h 30 / 17 h 15	9 h / 11 h 45	13 h 30 / 17 h 15	Fermé	9 h / 12 h 15 13 h 30 / 17 h 15
Tinténiac	13 h 30 / 17 h 15	13 h 30 / 17 h 15	13 h 30 / 17 h 15	13 h 30 / 17 h 15	9 h / 11 h 45 13 h 30 / 17 h 15	9 h / 11 h 45 13 h 30 / 17 h 15

Heure d'été : fermeture 18 h 15 Heure d'hiver : fermeture 17 h 15



### Collectes des déchets

Nous rappelons que les bacs et les sacs jaunes sont à sortir la veille au soir de la collecte et à rentrer au plus tard le soir après la collecte.

### Attention aux sacs déposés trop tard sur les lieux de collecte.

En effet, nous vous rappelons que les camions collectant les déchets recyclables passent très tôt. Nous vous conseillons de **déposer** vos sacs jaunes **la veille au soir** ou très tôt le matin, afin d'éviter de voir des sacs jaunes restés sur la voie publique.

Merci.



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Jeudi 9	Jeudi 6	Jeudi 6	Jeudi 3	Vendredi 2	Jeudi 12
Jeudi 23	Jeudi 20	Jeudi 20	Jeudi 17	Jeudi 15	Jeudi 26
				Vendredi 30	

### JOUR DE COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES – SAC JAUNE (disponible en mairie).

Papiers, enveloppes blanches (avec ou sans fenêtre), journaux, briques alimentaires, flacons, boîte à œufs (en carton), bouteilles en plastiques, cartons, boîtes de conserve.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Jeudi 10	Jeudi 7	Jeudi 4	Jeudi 2	Vendredi 14	Jeudi 11
Jeudi 24	Jeudi 21	Jeudi 18	Jeudi 16	Jeudi 27	Vendredi 26
			Jeudi 30		



## CCBR informations



### Réunion d'information sur la création d'entreprise

Créer ou reprendre une entreprise, les questions essentielles à se poser :

- la cohérence de votre offre de produits ou services avec le marché visé,
- l'équilibre financier de votre projet et sa rentabilité,
- le contexte juridique,
- le contexte social et fiscal de votre fonctionnement.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Lundi 3 CCI	Lundi 10 CMA	Lundi 10 CCI	Lundi 14 CMA	Lundi 19 CCI	Lundi 16 CMA	Lundi 7 CCI

De 9 h 30 à 12 h, à l'Espace Entreprises de Combourg.

### Atelier étude de marché

- Définir son produit ou son service.
- Evaluer les besoins et les attentes.
- Définir les cibles, la zone de chalandise.
- Analyse et étude de la concurrence.

Objectifs : déduire une prévision de chiffre d'affaires et une prévision de marge brute.

Repères méthodologiques, sources et méthodes d'information.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Mardi 21 CCI	Vendredi 14 CCI	Lundi 17 CCI	Mardi 22 CCI	Jeudi 5 CCI	Vendredi 20 CCI	Jeudi 10 CCI

De 9 h 30 à 12 h 30, à l'Espace Entreprises de Combourg.

### Atelier budget prévisionnel

- Recenser les besoins en investissements.
- Rechercher les financements du projet.
- Evaluer les charges prévisionnelles en fonctionnement, les charges de structure.
- Calculer le seuil de rentabilité et vérifier sa cohérence.
- Etablir un plan de trésorerie pour détecter les points critiques.

Repères méthodologiques, sources et méthodes d'information.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Jeudi 30 CMA	Ven. 21 à 9 h CMA	Jeudi 27 CMA	Mardi 6 CMA	Jeudi 12 CMA	Jeudi 26 CMA	Mardi 15 CMA

De 9 h 30 à 12 h 30, à l'Espace Entreprises de Combourg.

Inscriptions au 02 23 16 46 46

Espace Entreprises de Combourg.  
Parc d'activités du Moulin Madame  
Allée de Iohon - Combourg



## Le Tambour du SIM

### Saison artistique

**Dimanche 6 avril à 18 h à l'église de Québriac :** trio jazz avec **Bertrand Huvé** saxophoniste, **Franck Kikelly** à la guitare et **Laszlo Pasztor** à la basse. 1<sup>re</sup> partie assurée par les élèves des classes de saxophone des écoles de musique de Brocéliande et du SIM.

**Samedi 12 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bonnemain :** concert de **Jean-Michel Veillon** (flûte traversière en bois) et **Jacky Molard** (violon). Les élèves des classes de flûte traversière et de violon participeront au final.

**Prix des entrées :** 5 € par personne.  
Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.

### Les orchestres en concert

**Vendredi 7 février à 20 h 30 à la salle des fêtes de Pleugueneuc :** concerts des harmonies et de l'ensemble de saxophones Saxissimo.

**Samedi 8 février à 17 h 30 à la salle des fêtes de La Baussaine :** orchestres de flûtes à bec avec les élèves du SIM et du Kiosque (Dinan).

*Ce concert sera rejoué le samedi 22 février à 17 h 30 au Théâtre de Dinan.*

**Samedi 15 février à 18 h à la salle polyvalente d'Irodouër :** orchestre à cordes et Ensemble de musique de chambre.

**Samedi 22 mars à 17 h à la salle polyvalente de Saint-Thual :** « Ballade irlandaise » proposée par les élèves des classes de violon, flûte traversière, accordéon diatonique, flûte irlandaise, bombarde et cornemuse, en partenariat avec l'A.P.E. Ecoloriage.

### Festival « les Hivernales »

Espace Ille-et-Donac à Tinténiac  
2 soirées organisées par « Les Armoires Blindées »

**Vendredi 21 février à partir de 20 h :** « Carte blanche aux ensembles du SIM » avec les ensembles de clarinettes, d'accordéons chromatiques, de harpes celtiques, de musique de chambre, l'orchestre à cordes et pour finir, un groupe des ateliers de musiques actuelles - **Entrée gratuite.**

**Samedi 22 février à partir de 18 h 30 :** « Maela » (chansons folk), « Zero Muda » (chansons déjantées), « A fond d'cale » (rock festif), « Cut the alligator » (funk soul) - **Entrée : 7 €/ 4 €**  
*Petite restauration sur place (y compris le vendredi soir).*

### Jeudi 6 février à Rennes

La famille du saxophone se réunit au Tambour (auditorium de Rennes 2) pour fêter le 200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de son génial inventeur : Adolphe Sax  
**19 h**

Concert donné par des ensembles de saxophones du conservatoire de Rennes, du SIM (Saxissimo) et de plusieurs autres ensembles du département.  
**20 h 30**

**Concert de l'ensemble « OCT'OPUS » - Entrée : 11 €/ 5 €**

### Apéro concerts

**Pleugueneuc (salle des fêtes) :** samedi 8 février de 18 h 30 à 21 h 30 avec les ateliers de musiques actuelles.

**Irodouër (salle des fêtes) :** samedi 5 avril de 18 h 30 à 21 h 30 avec les ateliers de musiques actuelles et l'ensemble de harpes.

*Buvette et petite restauration sur place.  
Entrée gratuite.*

### « Show de vents » à Combourg

**Vendredi 25 avril à 20 h 30 à l'église :**  
**Concert**

- Orchestres d'Harmonie du SIM.
- Elèves des classes du cuivre des écoles de musique de département.
- Ensemble de cuivres de la Flume.

*En partenariat avec l'Office de Tourisme de Combourg.*

### Le printemps des poètes

Dans le cadre des mercredis du SIM, la M.J.C. de Tinténiac et l'école de musique vous invitent à un « concert lecture » **le mercredi 26 février à 20 h à l'espace Ille-et-Donac de Tinténiac** avec Pauline Teillet et sa classe de guitare classique.

**Samedi 29 mars à la salle Yvetot de Cardroc :**  
18 h « Conte et Musique russe » avec Yvan Golovin et Gaëlle Rubeillon. Ce spectacle sera précédé à 16 h d'une audition de la classe de piano, avec la participation du CAC de Cardroc.

### Les mercredis du SIM

Une heure de musique proposée par les élèves dans la salle d'orchestre de la nouvelle école de musique à Tinténiac.

**2 avril (18 h 30 à 19 h 30) :** saxophone et guitare classique.

**23 avril (19 h à 20 h) :** classes de harpe celtique et de violoncelle.



## Vaccination méningites et sépticémies à méningocoque C

Les infections à méningocoque sont dues à des bactéries, les méningocoques, qui peuvent être présentes dans le fond de la gorge, sans pour autant rendre malade.

Ces bactéries sont très fragiles et ne peuvent se transmettre que par des contacts prolongés et rapprochés, notamment en face à face, par les sécrétions salivaires et respiratoires. Dans certains cas, les méningocoques peuvent provoquer des infections graves, comme la méningite et la septicémie. Il existe plusieurs types de méningocoques responsables de ces infections graves.

En France, les plus fréquents sont les méningocoques B et C.

### Des maladies qui peuvent être très graves : les infections invasives à méningocoque.

Le méningocoque peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont :

#### • La méningite à méningocoque

Le méningocoque infecte le liquide et les membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière. La méningite à méningocoque survient chez les jeunes enfants (surtout jusqu'à 4 ans) et chez les adolescents et adultes jeunes.

#### • La septicémie à méningocoque

Le méningocoque diffuse dans tout l'organisme et provoque une infection généralisée du sang et de différents organes. L'état de santé se dégrade très rapidement et des taches rouges ou violacées peuvent apparaître.

La prise en charge des infections graves à méningocoque doit être très rapide et conduire à appeler en urgence le 15 ou votre médecin traitant.

Pour en savoir plus sur les symptômes, les modes de transmission et les traitements : [www.info-meningocoque.fr](http://www.info-meningocoque.fr)

### Le vaccin contre le méningocoque C : ce qu'il faut savoir.

La vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger des infections à méningocoque C. Le vaccin contre le méningocoque C protège uniquement contre les infections dues au méningocoque C et leurs complications.

À ce jour, il n'existe pas de vaccin contre le méningocoque B.

#### Qui doit être vacciné ? (Source : Calendrier vaccinal)

Le vaccin contre le méningocoque C est recommandé en France pour tous les enfants, les adolescents et jeunes adultes de l'âge de 1 an à 24 ans inclus, depuis 2010 :

- une seule dose de 1 à 24 ans ;
- trois doses chez le nourrisson entre 2 et 12 mois.

En dehors des rares cas d'allergie à un des composants du vaccin, il n'existe pas de contre-indication connue à la vaccination, y compris la grossesse.

Demandez l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

#### Le vaccin est-il remboursé ?

Le vaccin est remboursé à 65 % par la Sécurité sociale de 1 à 24 ans inclus.

#### Où se faire vacciner ?

Avant l'âge de 6 ans, adressez-vous au médecin de votre choix : votre médecin traitant, le pédiatre de votre enfant ou un médecin d'un centre de Protection maternelle et infantile (PMI).

Après l'âge de 6 ans, adressez-vous à votre médecin traitant ou à un centre de vaccination public.

#### Quels sont les effets secondaires ?

Ces vaccins sont efficaces et bien tolérés.

Aucun effet secondaire n'est observé après la vaccination dans la majorité des cas.

Une douleur ou une rougeur peut apparaître à l'endroit de la piqûre.

Une fièvre passagère, des maux de tête ou des malaises peuvent être constatés.

**PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT.  
DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE PHARMACIEN.**



### Vaccinations gratuites dans 6 sites publics :

**FOUGERES** : 88 rue de la forêt, sur rendez-vous : 02.99.94.58.58

**REDON** : 9 rue de la gare, sur rendez-vous : 02.99.71.13.37

**RENNES** :

**CDAS Villejean Nord-Saint-Martin**, 9 av. du Doyen Colas : 02.99.02.20.10

**CDAS Rennes centre**, 7 rue Kléber, sur rendez-vous : 02.99.02.30.35

**CDAS Le Blosne**, 7 bd de Yougoslavie, sur rendez-vous : 02.23.30.10.10

**VITRE** : 60 bd Chateaubriant, sur rendez-vous : 02.99.74.68.50

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Bretagne



## Le CCAS de Québriac Un repas sous le signe de la convivialité

La tradition n'a pas failli ce dimanche 27 octobre : une centaine de personnes ont répondu présente à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale pour le repas annuel des personnes âgées de 68 ans et plus.



Les convives

Armand Châteaugiron a d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des convives puis a salué tout particulièrement les doyens de l'assemblée : Madeleine Béon 91 ans, Germaine et Louis Quemeraye, 89 ans. Il a ensuite remercié l'ensemble des Membres du CCAS pour la préparation de cette manifestation et pour tout le travail accompli depuis ces quelques années en action sociale. Ce repas fut un vrai moment de plaisir partagé par tous.



Michel à l'accordéon

Et si ce rendez-vous est une jolie réussite, c'est bien grâce à la participation de chacun : le succulent repas concocté par le Chef Sébastien, la qualité du service assuré par les jeunes de la commune sans compter parmi les convives les nombreux talents de conteurs, de chanteurs et danseurs évoluant au rythme des accordéons de Michel et de Julien.



Les danseuses et Julien à l'accordéon

Les échanges de souvenirs, les rires, les nouvelles connaissances avec les jeunes et les moins jeunes ont fait de cette rencontre un moment de bonheur, une véritable parenthèse conviviale.



La chorale des jeunes « Les serveurs »



La chorale du CCAS



Les chanteuses



## Association Badaboum Pour les enfants de 0-3 ans

Après les vacances d'été Badaboum à repris ces activités, sans animatrice, nous devrions avoir une animatrice début mars, le sivi s'occupe du recrutement.

Les enfants sont très content de se retrouver pour jouer et faire des activités, nous avons 14 enfants adhérents à l'association, trois autres enfants viendront rejoindre l'association après les vacances de Noël, Badaboum sera au complet avec 17 enfants.

Nous avons eu des intervenants depuis la rentrée :

- musique avec le SIM ;
- ludomino puis lecture animée avec l'association 3 lire et délire ;
- participation à la semaine de l'enfance.

Le 16 décembre, un grand merci au Père Noël de nous avoir rendu visite et avoir offert des chocolats aux enfants.

L'assemblée générale c'est déroulé le vendredi 15 novembre avec très peu de monde présent, c'est dommage de voir le manque d'implication des parents, Nous vous souhaitons de très bonne fêtes de fin d'année Bonne et heureuse année à tous pour l'année 2014

*Le bureau.*



## LA 9<sup>e</sup> SEMAINE DE L'ENFANCE A FAIT LE PLEIN

2770 enfants et parents accueillis par 37 structures différentes. Merci à tous !!!

Petite rétrospective sur Québriac...



Atelier d'écriture avec ou sans « R » avec Sève.



Spectacle « Bulle d'air » réalisé par un collectif de parents de la Halte-Garderie.



Atelier Zumba avec Sirely danse.



Atelier « Moulins à vents » avec l'espace jeux Badaboum.

## Les Touch'à'Tout activités manuelles pour enfants de 6 à 14 ans

Dix enfants âgés de 6 à 12 ans ont fait leur rentrée aux Touch'à'Tout en octobre !! Papiers, peinture, colle, pinceaux, crayons, et quelques doses de créativité et d'imagination sont les maîtres mots des Touch'à'Tout. Œuvres d'art garanties ! Avec l'aide de Maëlle et de Lou, les 2 bénévoles, les enfants ont réalisé de jolies décorations de Noël qui orneront leurs maisons ! Les séances ont repris un samedi sur deux de 10 h à 12 h dans un local prêté par la commune à l'étage de la salle polyvalente de Québriac.

Contact : 06 63 24 37 23

touchatout35@gmail.com - page Facebook

Nous vous souhaitons une belle année 2014 !!!



Carole





## Le Cercle d'Ille-et-Rance

### Danses traditionnelles Bretonnes et Celtiques

L'année 2013 s'achève dans les festivités, 2014 doit aussi commencer dans la fête puisque notre réveillon Breton de la Saint-Sylvestre nous permet ce lien.

#### Grosse activité du cercle sur 2013 :

Nombreuses animations locales, départementales et régionales, enfants, ados et adultes.

Renforcement d'un groupe Rennais classé avec 5 danseurs de Québriac.

Une 1<sup>re</sup> pour la fédération Kendal'h d'Ille-et-Vilaine ; création d'un collectif de danseurs du pays Rennais élargi avec des éléments de Québriac. Nous avons pu ainsi participer aux fêtes d'Arvor à Vannes le 15 août 2013.

**Le 29 novembre :** assemblée générale du cercle avec élection et renouvellement du C.A.

**Président :** Roger Portier vice présidente ;  
Michèle Fontaine.

**Trésorière :** Corinne Putot trésorière adjointe ;  
Christiane Guénin.

**Secrétaire :** Isabelle Dupé secrétaire adjointe ;  
Gwen'Rocheffort.

**Membres :** Yvette D'Argemont, Pascale Chapon,  
Julien Gamblin.



L'année 2014 est bien lancée, sur les bases de 2013 Création d'une suite scénique ados et adultes qui sera présentée à Dans'35 le 18 mai à Saint-Aubin-du-Cormier. (Venez nombreux à ce spectacle présenté par les groupes enfants, ados et adultes du dpt, à partir de 14 h).

Collaboration avec le G.G.B. maintenue (groupe gallo Breton) et forte participation ados et adultes au collectif départemental (une dizaine de Québriac)

Les enfants et ados préparent une suite de danses qui seront présentées au cours des représentations et sorties de l'année, tout ce petit monde se retrouve le vendredi à partir de 17 h avec Catherine, Christiane et Denise qui accompagnent à l'accordéon.

Une journée broderie, chants à danser et autres activités est prévue aux vacances de printemps Un coffret jeu très bien conçu de fiches éducatives produit par la fédération Kendal'h permet aux enfants réunis autour de Christiane et Catherine de découvrir la Bretagne culturelle à l'aide de dessins, de questionnaires et de cartes.

Accordéon diatonique : les cours continuent le mardi soir à 20 h 30 pour les adultes.



#### Dates à retenir - salle polyvalente de la Nouasse

**Vendredi 31 janvier :** Galette des rois vendredi de février soirée crêpes.

**Dimanche 16 février** à 14 h fest-deiz.

**Samedi 8 mars** à 20 h FEST-NOZ salle Ille-et-Donac à Tinténac ; 16 h initiation à la danse.

**Dimanche 9 mars** 14 h 30 après midi contes et théâtre en gallo avec Tradior.

**Dimanche 13 avril** Tradi-Deiz à Vannes.

**Dimanche 18 mai** dans'35 à Saint-Aubin-du-Cormier.

**Vendredi 13 juin** soirée ouverte partagée avec les ateliers danses voisins (ouvert à tous).

**Dimanches 6 juillet**, festival enfants et ados à Guingamp.

**Dimanche 3 août**, fête de la moisson à Guipel.

**Mardi 5 août** en soirée animation du jumelage à Plerguer.

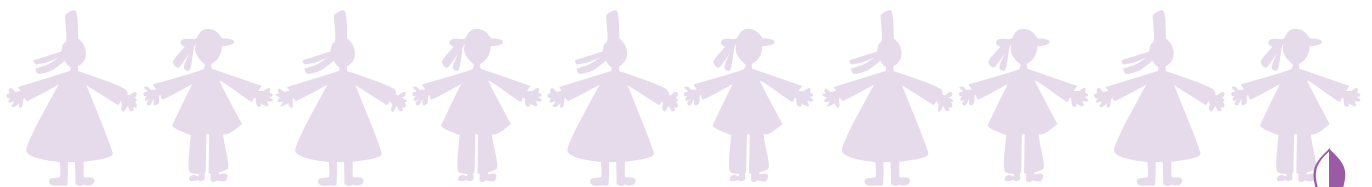
**Vendredi 15 août** Fêtes d'Arvor à Vannes.

Avec ce programme déjà bien charpenté, le Cercle d'Ille-et-Rance espère participer à votre divertissement.

Nous vous offrons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et prospérité pour 2014.

**Pour le Cercle d'Ille-et-Rance :** Roger Portier

**Renseignements :** 06 10 28 58 94 - 02 99 68 08 69



## Comité des fêtes du Grand Bois



Nos deux manifestations du 8 mai et du 15 août se sont bien déroulées. Notre traditionnelle fête du 15 août n'a pas très bien fonctionné manque de monde, dommage !! Afin de pérenniser cette fête, nous allons essayer de trouver de nouvelles animations.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le vendredi 13 décembre 2013, à l'issue de laquelle nous avons eu les démissions du trésorier M. Michel Bellier après plus de 30 ans de bénévolat, il passe le relais, mais reste bénévole et la secrétaire adjointe.



Nous avons accueilli 5 nouveaux membres dont 2 qui ont rejoint le bureau. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

**Présidente :** Marie-Annick Robert  
**Vice-président :** Emile Fissot  
**Trésorier :** Mickaël Bellier  
**Trésorier adjoint :** Sylvain Launay  
**Secrétaire :** Fabienne Fissot  
**Secrétaire adjointe :** Marie-Andrée Lardoux

On compte sur tous nos bénévoles pour nos 2 manifestations de 2014 car sans vous rien est possible, tous nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

Bonne et heureuse année 2014.

*Amicalement, le bureau*

## Crèche de Québriac

### 2013 - Treizième édition de la Crèche de l'Ormel

Au fil des ans, elle a bien grandi et demande une forte mobilisation. Sa mise en place nécessite près d'un mois de travail à la trentaine de bénévoles. Aux anciens, quelques nouvelles têtes sont venues se greffer et l'ambiance est toujours aussi joyeuse. Chaque famille du lotissement de l'Ormel était représentée bien entendu et maintenant, grâce à Céline et Stéphane avec leur jolie boutique de modiste, le lotissement de la Donac nous rejoint.



Cette année, le village provençal avec ses santons animés remporte un franc succès grâce au plus jeune membre de l'association, Ian Dru (8 ans) qui, tous les soirs, surveille le bon fonctionnement de tout ce petit monde animé et de l'éclairage. Tous nos visiteurs sont émerveillés.

L'association espère avoir contribué encore cette année à la magie de Noël et vous avoir redonné votre âme d'enfant.

A vous tous, nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2014. Qu'elle vous soit douce et paisible.



## Halte Garderie - « Trampoline »

Située derrière l'école de Québriac, la Halte Garderie « Trampoline », service de l'association ADMR de Tinténiac, accueille les enfants de 4 mois à 4 ans. Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnelles formées à la petite enfance : Educatrice, auxiliaire de puériculture et quatre assistantes de halte garderie. La Halte Garderie « Trampoline » offre un environnement adapté aux enfants, favorisant leur épanouissement et leur autonomie, et les prépare à l'école maternelle.

Les possibilités d'accueil se font en demi-journée ou en journée complète avec le repas.

**Les horaires d'ouverture sont :**

- lundi : 13 h à 18 h
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h à 18 h.

Pour tous renseignements, l'équipe reste joignable au 06 75 09 65 67 dans les locaux de la garderie de



l'école, le mardi de 9 h à 12 h 30, mercredi de 9 h à 11 h, jeudi de 13 h 30 à 16 h 30, le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 et les autres jours au 02 99 68 06 57.

*La Présidente de l'Association,  
Madame Chateaugiron Béatrice.*

## Association Launay Epine Fort sous haute tension

L'année a été riche en événements et actions pour l'association Launay Epine Fort sous haute tension qui combat le projet de création par RTE d'une plateforme de transformation électrique en limite des communes de Québriac et de la Chapelle aux Filtzméens. Après l'avis défavorable en 2012 du commissaire enquêteur sur ce projet, après le classement de la procédure sans suite par le Préfet, l'association espérait que le projet serait définitivement abandonné. Malgré cette opposition, RTE annonce vouloir réaliser un même projet sur le même site.

RTE n'a nullement tenu compte des critiques émises et se borne à maquiller le projet. RTE fait le forcing car notre zone a vocation à devenir un centre névralgique de la distribution d'électricité pour l'ouest de la Bretagne. Pour s'opposer à ces manœuvres,

l'association, soutenue par un nombre croissant d'habitants et d'élus de la Chapelle et de Québriac, n'a pas hésité à affronter RTE lors d'une réunion publique le 17 avril.

La contestation contre le projet de RTE s'est encore amplifiée en juillet à l'occasion d'une randonnée conviviale et familiale qui a réuni 3 associations : La Chapelloise, Queb'rando et la nôtre. A l'occasion d'une halte sur les 4 hectares menacés, les promeneurs ont pu découvrir le paysage préservé et la richesse du patrimoine bâti. Nombreux sont ceux qui ont manifesté leur étonnement, certains se disant vraiment choqués que l'on puisse envisager de défigurer un si beau site. Cette question engage l'avenir de la commune et nous restons donc mobilisés.



## Ensemble Contre la Muco : 2014, année d'espoir à Québriac

Voici venir l'an neuf, et la période des vœux, des souhaits et des résolutions en tout genre. A cette occasion et au nom de toute l'équipe d'ECM, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Québriac accueillera en septembre 2014 la dixième édition de la Virade de l'Espoir locale. Mais 2014 devrait également voir arriver sur le marché plusieurs médicaments qui sont actuellement en phase de test finale. Il ne s'agit pas de guérison, pas encore, mais chacun de ces médicaments donne à nos enfants des années de plus pour attendre « le » médicament, celui qui mettra enfin au tapis cette muco qui les accable.

Cette nouvelle plus que toute autre doit nous renforcer dans notre volonté de continuer le combat, pour ceux qui ont lutté comme pour ceux qui luttent.

Partout dans le monde, des équipes de chercheurs font reculer la maladie. Grâce aux dons de millions d'anonymes, des enfants grandissent et ont l'espoir de mener une vie presque normale.

Un jour, bientôt j'espère, nous parlerons de la mucoviscidose au passé. D'ici là, et plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien.

Venez participer à la Virade de l'Espoir le dimanche 28 septembre 2014, sur le terrain de la salle de la Nouasse à Québriac !

A bientôt.



Michel Lebulanger

## Queb'Rando

Les membres de l'association Québ'Rando vous souhaitent une **BONNE ANNÉE 2014**, pleine de joie, de santé et de randonnées dans les chemins entretenus par l'association en partenariat avec la commune et la communauté de communes.

La communauté de communes ayant acquis de nouvelles compétences, de nouvelles missions vont être confiées à l'association.

L'assemblée générale du 18 octobre 2013, après avoir présenté et adopté le bilan de l'année écoulée, a arrêté le calendrier des projets 2014.



*Entretien et observation de l'état des chemins et valorisation du patrimoine. Quelques dates à retenir.*

### Activités 2014 :

**Dimanche 13 avril :** randonnée pédestre à l'extérieur de la commune.

**Samedi 14 juin :** randonnée pédestre semi-nocturne.

**Dimanche 7 septembre :** fête annuelle à l'Étang des Noës, randonnées équestres et pédestres.

Participation habituelle aux différentes manifestations (fête de la musique, Virades, Téléthon...)

Le soutien de chacun est bien sûr le bienvenu pour conserver notre merveilleux patrimoine rural, afin de permettre à tous de randonner avec ou sans Queb'Rando mais grâce à Queb'Rando en partie. Ainsi, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau pour proposer vos idées, votre aide et votre temps pour le débroussaillage et l'entretien des chemins.

**Tarifs adhésion :** Pensez y si ce n'est déjà fait !

- Famille : 15 euros
- Individuel : 10 euros

Le bureau



## Etoile sportive Québriacoise section football



Les dirigeants, les membres du bureau se joignent à moi pour vous présenter nos Meilleurs Voeux pour l'année 2014.

L'ES Québriac compte cette année environ 120 licenciés toute catégories confondues.

Le club dispose d'une équipe dans chaque catégorie (Hors U 19), 2 équipes en U 11 ainsi qu'en Seniors, une féminine (en entente avec Montreuil/Ille) et pour finir une équipe vétérans. Les entraînements ont lieu les mercredis après-midi au stade municipal de la commune de 14 h à 20 h. Des stages gratuits sur une ou deux journées sont aussi organisés par le club durant les vacances scolaires pour les catégories jeunes (Hors U 17 qui eux se mettent à disposition pour aider les bénévoles).

Les résultats des championnats jeunes sont satisfaisants hormis les « U 15 » qui doivent faire face à un renouvellement important de joueurs qui travaillent dur avec les dirigeants et l'éducateur du club (Stéphane Loisel) pour remédier aux résultats en dents de scie dans cette catégorie. Gageons que



la phase retour sera de meilleure facture pour les jeunes pousses du club.

En ce qui concerne les seniors, après un début de saison en fanfare, la senior A a quelques difficultés suite à de nombreuses blessures et absences. La senior B continue son petit bonhomme de chemin en coupe 35 et vient de se qualifier face à une équipe de deux divisions supérieures malheureusement là aussi les absences et blessures viennent entacher les résultats en championnat.

Pour ce qui est des vétérans, leur parcours en championnat est tout à fait satisfaisant et l'équipe vétérans (en entente avec le CS Dingé) est second de son championnat.

**Voici donc les dates des manifestations de l'ES Québriac :**

- 26/01/2014 voeux du président
- 26/04/2014 Paella
- 31/05/2014 tournoi semi nocturne
- 06/06/2014 Assemblée Générale
- 22/06/2014 tournoi « jeunes »
- 04/10/2014 la traditionnelle choucroute de l'ESQ

*Jean-René Pinsard et le conseil d'administration de l'ES Québriac.*



## Club Cerf-Volant de Québriac

C'est en 1977 que le « Cerf-volant Club de France » a été créé. Notre Club est agréé depuis le 15 octobre 1979 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 75/953 en tant qu'Association d'éducation populaire.

Association sans but lucratif (loi 1901) elle s'est donnée pour mission de rassembler les cerfs-volistes et d'assurer la promotion de la pratique du cerf-volant sous toutes ses formes et dans toutes ses applications (à l'exception du saut, de la traction et de l'ascension humaine).

Notre Club intervient pour des ateliers de construction en milieu associatif et scolaire.

Le CVCF encourage ses adhérent(es) à fabriquer eux-mêmes leurs cerfs volants et à créer de nouveaux modèles d'où l'organisation d'ateliers de construction dans différentes régions.

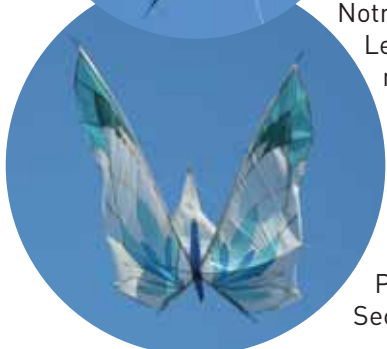
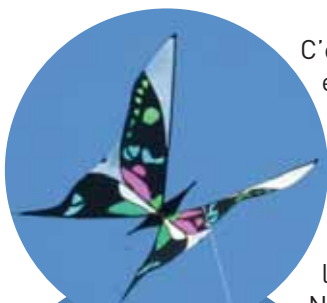
Les adhérent(es) étant répartis dans toute la France, des antennes locales permettent le regroupement.

Pour la Bretagne c'est le « **Cerf-volant club Celtique** » qui gère les départements des côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

N'hésitez pas à voir le site du Club : [www.cvcf.info](http://www.cvcf.info)

Pour tous renseignements [secretaire.cvcf@gmail.com](mailto:secretaire.cvcf@gmail.com)

Secrétariat du CVCF - 13, rue du Courtil Jamet - 35190 Québriac.



## Quebriquad

L'année 2013 venant de se terminer, le Président et le bureau de Quebriquad vous souhaitent ses meilleurs vœux pour l'année 2014, et à cette occasion vous invitent à participer au couscous qui se déroulera le 1<sup>er</sup> mars 2014.



Les tickets seront en vente, à partir du 20 janvier 2014, au Grain de café à Quebriac, au Chat botté à la Chapelle aux Fitzméens et auprès de ses dirigeants :

- M. Guilleux Jean Michel 06 64 13 03 24
- M. et M<sup>me</sup> Lemarchand Laurent et Sylvia 06 84 96 31 56



Vos tickets seront tirés au sort au cours de la soirée afin d'attribuer des lots aux heureux gagnants. Merci à tous ceux qui nous soutiennent

*Tous nos vœux pour 2014*

## ACPG - CATM - TOE Veuves et Citoyens de la Paix

La section a connu une fin d'année très chargée, l'exposition en novembre et le 8 décembre la remise du drapeau aux citoyens de la Paix, la décoration du président honoraire pour ses 39 ans de présidence, et remise de médailles en reconnaissance du travail accompli envers l'association.



Maintenant, un peu de repos jusqu'au 22 février 2014 pour l'assemblée générale.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs Vœux pour 2014.

*Le Bureau*

## Le Club du 3<sup>e</sup> âge suit son petit chemin

Joueurs de boules dans les beaux jours.

Jeux de cartes «belote», scrabble et un bon nombre de marcheurs dont tout cela se passe le mardi.

L'assemblée générale sera le jeudi 23 janvier,

galette des rois le 4 février, repas annuel le 15 février et le prochain concours de belote le 3 mars.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année.

*Le président*



## Mairie

Adresse : 5, Rue de la Liberté - 35190 QUÉBRIAC  
Tél. 02 99 68 03 52 - Email : [mairie@quebriac.fr](mailto:mairie@quebriac.fr)

Ouverture de la Mairie du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h.  
Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à consulter le site  
de la mairie :

[www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr)



## Renseignements utiles

Assistance sociale du secteur : *sur rendez-vous - Contacter le C.D.A.S à Combourg*

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) :  
*Square Émile Bohuon - COMBOURG - Tél. 02 99 73 05 69*

ADMR : 2, avenue des Trentes - TINTÉNIAC  
*Service Personnes Agées : 02 99 68 06 57 - Service Famille : 02 99 23 03 12*

Pôle Emploi : 3, Rue de la Mairie - COMBOURG - Tél. 02 23 16 45 45

Déchetterie : *Route de Bazouges-sous-Hédé - TINTÉNIAC*  
*Horaires : Lundi au vendredi de 13h30 à 17h15 - Samedi 9h / 11h45 et 13h30 / 17h15*





*Le P'tit Plus*

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

***Karine Tiger***

Tél : 09 51 01 82 02 – Portable : 06 86 22 19 51

[leptitplusquebriac@free.fr](mailto:leptitplusquebriac@free.fr)

<http://leptitplusquebriac.free.fr>

34, rue de la Liberté – 35190 QUEBRIAC

EURL au capital de 5000 € - SIRET: 51227046300015

***Ebénisterie BERHAULT Didier***  
*Fabricant*

**Meubles tous styles**  
**Agencement Cuisines & Salles de bains**

**" Malnoë " 35190 QUÉBRIAC**  
**Tél. 02 99 23 08 62 - Port. 06 78 24 66 94**